

LYON-SPORT

Journal de tous les Sports

Organe Officiel de toutes les Fédérations et des principales Sociétés Sportives

DE LYON ET DU SUD-EST

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

ABONNEMENTS

Rhône et Départ^{ts} limitrophes, un an 6 fr.
Autres Départements, un an 6 50
Etranger, un an..... 8 fr.

Chaque demande de changement d'adresse
50 centimes en plus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

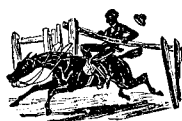
63, rue de l'Hôtel-de-Ville, 63

Les Annonces sont reçues au Bureau
du Journal

ABONNEMENTS COLLECTIFS

Pour les Sociétés
Par Série de 30 abonnements..... 4 50
— 40 — 4 »
— 50 — 3 50
— 100 — 3 »
Départements non limitrophes, 0,50 en plus

HIPPISME



ÉQUIPAGE DES DRAGS DE LYON

Drag du dimanche 4 Décembre.

Temps brumeux et froid, néanmoins plus de 40 cavaliers s'étaient donné rendez-vous au Riding pour suivre la chasse qui, partie à travers le Grand-Camp, franchit le canal de Jonage sur le pont de Vaulx, s'étend sur les bords du Rhône, revient prendre le pont de Cusset, suit la prairie entre le canal et les fortifications et vient se terminer dans les lînes près du Stand.

Allure très rapide.

Master of hounds : Edouard Cottin.

Le brush au comte de Laveaucoupet.

Dans le field : MM. E. Gillet, Billioud, commandant de la Rochère, Schulz, Damour, capitaine de Gissac, comte de Chabannes, Villard, capitaine de Laveaucoupet, Tramoy, Baguenault de Puchesse, capitaine Messimy, Tresca, capitaine de Lafond, Aynard, M. et Mlle Ulysse Pila; lieutenants de Cordon, de Ligonès, de Valence, des Courtils, Poidebard, Gabert etc., etc.

Dimanche, 11 décembre, rendez-vous à Saint-Etienne, à midi. — Retour Saint-Etienne. — Chasse au renard.

MAIL-COACHES, Breaks, Omnibus, etc. pour promenades, excursions, voyages, chasse à courre, courses et toutes réunions sportives : MAIRE, 4, rue d'Auvergne.

LES COURSES

Courses à Auteuil

Le Prix de la Croix de Berny (Steeple-chase, handicap, 3.500 m.), qui constitue d'ordinaire le principal attrait de cette réunion, ne présentait pas aujourd'hui son intérêt habituel. Quatre chevaux seulement y restaient inscrits et l'issue de l'épreuve ne semblait pas douteuse. On verra plus loin que ce pronostic n'a pas été confirmé par l'événement.

Cependant, la température, très agréable, a décidé un nombre public à se rendre à l'invitation de la Société des steeple et c'est en présence d'une assistance assez considérable que s'est déroulé le programme.

Le Prix Port-Saïd, un steeple handicap, à vendre aux enchères, a réuni treize partants.

Les deux premiers favoris, Alvarez et Flò n'ont pas figuré à l'arrivée. La victoire a été pour l'outsider Wideawake II, gagnant facilement. Il s'est constamment tenu dans le peloton de tête; débarrassé de Flò, Jeudi Gras et de Henri, à la rivière, il prenait la tête suivi de Savoyard et Moncontour. Au mur en terre, Moncontour se dérobait. Wideawake II terminait la course sans effort. Lock enlevait la seconde place à Savoyard. Alvarez passait le poteau quatrième.

Wideawake II, 12/1, pesage gagnant 141, placé 51,50; pelouse: 63,50 et 22 fr.

On payait 4/5 pour Médous, dans le Prix de Bagatelle (course de haies, 4,000 fr. 2.800 m.). Irisée et Sommeil était très joués à 3/1.

Sommeil s'est élancé en tête, bientôt remplacé par Trianon. A la haie du mur en terre, Médous tombait. Entre les deux dernières haies, Irisée attaquait Sommeil et, après, une bonne lutte, le battait d'une longueur.

Irisée, 3/1, pesage : gagnant 51,50, placé 18,50; pelouse: 21,50 et 9,50.

Un accident seul [pouvait causer la défaite de Vaucouleurs dans le Prix de la Croix de Berny (grand prix de série, steeple chase, 40,000 fr., 5.600 m.). — L'accident s'est produit : Vaucouleurs est tombé à la rivière, au premier saut. Fox se dérobait devant l'obstacle. Préfet continuait la course sans accroc.

Vaucouleurs, remonté par Campbell, Brooks étant blessé, reprenait la course, mais il passait la banquette qui n'est pas comprise dans le parcours et passait second le poteau, mais les commissaires le distançaient.

Fox, ramené par T. Brown, sur la rivière, avait de son côté, sauté l'obstacle, mais il tombait au mur en pierres et s'en tenait là.

Voici les gagnants de cette épreuve depuis 1889.

1888 Montgeroult, 4 a., 64 k., par Patriarche, à M. Baresse (H. Grey).
1889 Bandmaster, 5 a., 70 k., par Beauminet, à M. E. Fould (Tunley).
1890 Pas couru.
1891 Silversmith, 4 a., 70 k., par Bruce, à M. Dousdebès (Brockwell).
1892 Mondeville, 4 a., 70 k., par Border Minstrel, à M. E. Fould (H. Grey).
1893 Le Rakos, 5 a., 70 k., par Atlantic à M. Holtzer (Newby).
1894 Olifant, 5 a., 70 k., Bruce, au baron de Lamartinière (Tunley).

AUTOMOBILES ROCHET-SCHNEIDER

se distinguent
par leur SILENCE ABSOLU
ABSENCE DE TRÉPIDATION
Fabrication supérieure.

1895 Turco, a., 72 k., par Ladislas, au baron F. Nivière (M. II. Nivière).

1896 Solitaire 4 a., 68 k., par Fra Diavolo à M. J. Grasset (A. Roberts).

1897 Marisc, 4 a., 68 k., par Lœffler ou Bégonia, à M. Faider (A. Roberts).

Préfet, 5/1, gagnant : pesage : 51,50 ; pelouse : 31.

Le *Prix Le Hon* (steeple-chase, 10,000 fr., 3.000 m.) a été très facilement gagné par Fusain II, Tournay a d'abord mené devant Paulin et Saacy. Au brook, Paulin prenait le commandement.

Dans le dernier tournant, Fusain II qui était dernier, se mettait à l'ouvrage. Il sautait le bull finch avant-dernier et dépassait successivement tous ses concurrents entre les deux derniers obstacles.

Fusain II, 16/10 pesage : gagnant 23,50 placé 17,50 ; pelouse 12,50 et 9 fr.

Pistache s'est promenade devant Ventorillo, dans le *Prix de Viroflay* (steeple-chase, 4,000 fr., 3.400 mètres). Ventorillo après un effort infructueux, se déroba à l'entrée de la ligne d'arrivée et Incitatus prenait la place.

Pistache, 1/2, gagnant, pesage : 15 fr. ; pelouse : 8.

Dans le *Prix du Bosquet* (courses de haies, handicap, 4,000 fr., 2.800 m.), le favori Février a mené en compagnie de Pimpant, qu'il lâchait dans le tournant de Passy ; Orizaba se plaçait second devant Brahma.

Février, 9/4 ; pesage, gagnant 35 fr., placé 18,50 ; pelouse : 14 et 7,50.

INFORMATIONS

♣ Après une vérification minutieuse des chiffres du gain de MM. Albert Menier et Jacques de Brémont, qui tiennent la tête de la liste des propriétaires gagnant en courses plates, nous trouvons que M. Albert Menier a gagné 694.728 fr. 15 en 196 courses et M. J. de Brémont 678.062 fr. 50 en 58 courses.

♣ M. L. de Rothschild tient la tête parmi les propriétaires gagnants en courses plates en Angleterre, cette année, avec une somme de 756.687 fr. ; il est suivi du duc de Westminster, 407.387 fr. ; M. C.-D. Rose, 406.637 fr. ; sir Blundell Maple, 307.962 fr. ; lord Rosebery, 290.200 fr. ; et M. Larnach, 288.475 fr.

♣ M. T. Dugas a acheté à la vente du 30 novembre, au Tattersal, le yearling Hova, par Grandmaster et Hilda.

♣ Le cheval de M. L. de Romanet, Glaieul, a été acheté pour 6.000 fr. par l'Administration des Haras.

♣ L'excellent cheval du vicomte Ph. d'Espous de Paul, Fréchède, présenté à l'Administration des Haras, n'ayant pas obtenu le prix que son propriétaire en espérait, sera prochainement mis en vente à l'établissement Chéri.

♣ Le vicomte P. d'Espous de Paul a vendu à l'amiable, au baron Finot, son cheval Fréchède, qui a été envoyé chez M. Guinebert, à Maisons-Laffite, où il sera dressé sur les obstacles.

♣ Le propriétaire parisien, M. Bernstein va faire son service militaire ; il fait passer toute son écurie en vente.

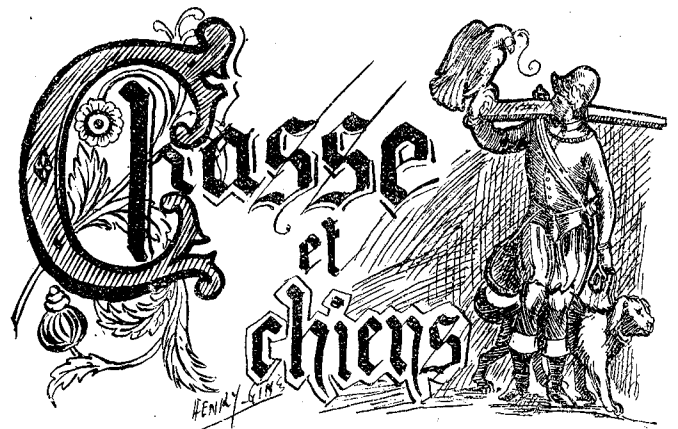
♣ Le vicomte Ph. d'Espous de Paul accomplit, à Tarascon, comme officier de dragons, une période d'instruction militaire.

♣ On a fait, cette année, de grands travaux d'amélioration sur l'hippodrome de Nice. La piste d'entraînement, qui sera ouverte le 15 décembre, a été l'objet de soins particuliers.

♣ Nous rappelons à MM. les gentlemen riders et aux jockeys d'obstacles qui désirent monter en 1899, qu'ils doivent adresser leur demande, avant le 31 décembre, au secrétaire de la Société des Steeple-Chases.

♣ M. le comte H. de Colbert, dont les couleurs furent jadis victorieuses à Marseille, vient de prendre à son service comme entraîneur d'obstacles, le Jockey J. Boëlard qui, jusqu'à ce jour, n'avait entraîné et dressé que des trotteurs. C'est là un progrès auquel nous sommes heureux d'applaudir.

CHOCOLAT CÉRÉALE, le seul n'échauffant pas, 25, rue Grenette



SOCIÉTÉ CANINE DU SUD-EST

Voici les nouveaux membres reçus à la réunion du Comité du 3 décembre 1898.

Membres fondateurs : M. Lubrano de Vavari, à Lyon ; M. Nepveu à Bastia (Corse).

Membres souscripteurs : M. Chalandon, à Lyon ; M. Morard, à Digne (Basses-Alpes) ; M. E. Faye, à Paris ; M. Moyne-Jacqueminot, à Beaune (Côte-d'Or) ; M. Alexandre Blain, à St-Galmier (Loire) ; M. Louis Crozet, à Thizy (Rhône) ; M. Mejean, à Ganges (Hérault) ; M. le Dr Chaffard, à St Etienne ; M. de La Rivière, à Abbeville (Somme) ; M. Henry Pal, à Aubigny-le-Rouge (Saône-et-Loire) ; M. de Toytot à Pagny-le-Château (Côte-d'Or) ; M. Henry Chaboud, à Lyon ; M. Albert Winckler, à Lyon ; M. Meystre, à Lyon ; M. Louis Gautier, à Lyon ; M. Lavirotte, à Lyon.

Nouvelles des Chenils

M. Lubrano de Vavari, qui habite Lyon depuis quelque temps, vient de se rendre acquéreur d'une fort belle paire de *pointers*.

Rock et Lark of Meirelbeke,

Rock est né en 1894 ; il est par le célèbre étalon *Rocket R.* (K. C. S. B. 24395) (L. O. F. 134), hors de *Fly of Meirelbeke* (L. O. F. 1696). Il a obtenu un 1^{er} prix, l'année dernière, à l'Exposition canine de Lyon.

Lark of Meirelbeke (L. O. S. H. 2280), par *Bray of Meirelbeke* (L. O. S. H. 1958), hors de *Falka* (L. O. S. H. 805). *Lark* a obtenu de nombreux prix en Belgique et en France, entre autres un 1^{er} prix à Paris et un 1^{er} prix à Dijon, cette année.

BUBLANNE

Le Tinamou roux (*Rynchotus rufescens*)

Le Tinamou roux (*Rynchotus rufescens*) est, d'origine sud-américaine. On le trouve de préférence au nord de Montévidéo, sur les bords du Parana.

Le Tinamou est une espèce entre le gallinacé et l'échassier : c'est un galliné.

Ses mœurs sont bizarres, et on le croirait plutôt habitant de l'Amérique du Nord, que de l'Amérique du Sud, car, bon époux, excellent père, il affectionne particulièrement les pratiques chères aux disciples de Mormon. Il comprend la monogamie, mais d'une façon particulière.

Sa nature pacifique le porte à vivre en colonies, même à l'époque des pariades. Chaque couple, tout en faisant bande à part, ne s'écarte guère du gros troupeau. Lorsque la femelle a pondu douze ou quinze œufs, dans le nid rudimentaire que le mâle a grossièrement construit par terre, sous une touffe d'herbe, ou sous un arbrisseau, elle abandonne à son débonnaire époux les soins du ménage. C'est lui qui va être chargé de couvrir les œufs, fruits de leurs passagères amours, de les faire

éclore, et de conduire la petite famille; pendant ce temps, elle va tranquillement rejoindre ses semblables, parmi lesquels elle fera choix d'un nouveau mâle avec lequel elle recommencera une nouvelle lune de miel qui se terminera de la même façon. Ce manège recommence trois et même quatre fois dans la saison.

Quant au mâle Tinamou, gardien fidèle du dépôt qui lui est confié, il couve avec une sollicitude sans pareille, conduit ses petits exactement comme le ferait la meilleure de nos poules de ferme, les rappelle, les protège et les défend, malgré leur insubordination et leurs goûts vagabonds.

Il est rare, en effet, de voir les petits s'abriter sous les ailes du père, comme le font les poussins, les faisandeaux et les perdreaux. Il faut pour cela qu'un grand danger les menace, ou que le temps soit bien mauvais. Généralement, ils vont à l'aventure, toujours éloignés les uns des autres, ne paraissant pas plus se soucier de l'auteur de leurs jours que s'il n'existait pas. Mais cette apparence est trompeuse, ils restent toujours à petite distance et reviennent au premier cri de rappel.

Lorsque les petits atteignent 12 à 15 jours et qu'ils mettent bas leur livrée de jeunes pour revêtir celle d'adultes, le mâle les ramène vers le gros de la colonie, où, à l'encontre de ce qui se passerait chez nous, avec les faisans, ils sont immédiatement bien accueillis et adoptés.

Le rôle du mâle est alors terminé, il les quitte complètement, les remet aux bons soins de tous, et se met lui-même à la recherche d'une nouvelle épouse.

A l'état libre, le Tinamou recherche particulièrement une nourriture animale. Il se nourrit bien de graines, mais, comme notre bécasse, dont il a du reste certains points de ressemblance quant à la conformation des pattes et du bec, il affectionne surtout les vers et les vermineux qu'il fait sortir du sol en fouillant avec son bec, ou en frappant la terre avec ses pattes, ainsi que les insectes de tous genres qui pullulent sur les bords du fleuve dont il a fait son habitat préféré.

Du reste, et plus encore que le faisau, il est omnivore; tout lui est bon, et pour lui, tout fait ventre. Les rats, les souris, les taupes, les mulots font ses délices; comme le faisau, il se régale des couleuvres et des vipères; il fait à toute cette gent malfaisante une guerre acharnée et, ne fut-ce qu'à ce point de vue, son introduction chez nous ne serait pas à dédaigner.

Mais, où il brille surtout, c'est par l'excellence de sa chair.

Il faudrait la plume d'un Monselet pour chanter dignement les mérites culinaires du Tinamou. Plus modeste et moins lyriques, nous nous contenterons de dire que c'est un « manger délicieux ».

Une chair blanche et fine, beaucoup moins sèche et plus succulente que celle du faisau, aussi délicate que celle du perdreau, des pectoraux très développés four nissant des blancs volumineux et des filets abondants, voilà en deux mots les qualités du Tinamou, au point de vue cuisine.

Un maître en matière cynégétique, par conséquent un gourmet et non des moins réputés, nous avons nommé notre excellent confrère M. Er. Bellecroix, nous donnait dernièrement son appréciation: « Parfait, du reste, le Tinamou, nous écrivait-il, parfait. Chair fine, tenant à la fois du faisau, de la caille et du perdreau. Indéfinissable, mais exquisite. Est-ce votre avis? » Je vous crois, pardieu! bien, mon cher maître, mais, moins fin gourmet que vous, je ne regrette qu'une chose, c'est qu'on en n'ait pas plus souvent à se mettre sous la dent. Enfin, cela viendra peut-être.

A Montevideo, à la Plata et dans la République Argentine, il abonde sur les marchés, et il s'en fait une consommation considérable. Il atteint quelquefois des prix assez élevés, et il n'est pas rares de payer 5 ou 6 francs un Tinamou, alors que le prix d'une perdrix ordinaire varie de 10 à 15 sous.

La chasse dans la République Argentine, n'est pas, comme chez nous, un sport. On n'y brûle pas la poudre inutilement, et toutes les fois qu'on peut se rendre maître du gibier au moyen

d'engins qui, en France, sont considérés comme illicites, on n'y manque pas.

La chasse du Tinamou, au fusil ne s'y pratique donc guère, mais, dans certaines contrées, aux époques favorables, on organise de grandes battues.

On mobilise tout ce qu'il est possible de chevaux, et on fait de gigantesques rabats dont les deux ailes sont souvent à des distances considérables. A un signal donné, tout le monde se met en marche, poussant devant soi les Tinamous qui, d'abord étonnés de voir troublés leurs retraites si tranquilles à l'ordinaire, commencent à fuir à pattes dans tous les sens. Bientôt, la ligne des chasseurs se rapproche, et les oiseaux se mettent à l'essor. Après trois ou quatre vols successifs, et de plus en plus serrés de près, ils sont ahuris, fatigués, et se blotissent sous une touffe d'herbe ou de roseaux, ou même se rasent sans chercher d'abri.

Il n'y a plus alors qu'à descendre de cheval, et à s'en emparer au moyen de filets, ou à les assommer à coups de bâtons.

Le Tinamou, du reste, est généralement confiant. Il ne considère pas l'homme comme un ennemi, ce en quoi, il a parfaitement tort, d'ailleurs; c'est ce qui explique la facilité avec laquelle on en a raison par la seule fatigue.

Certains Européens, plus amoureux de la difficulté que de la quantité, ont chassé le Tinamou, en Amérique, au fusil et au chien d'arrêt.

M. le comte de C..., un fervent des chasses extraordinaires, en faisait son passe-temps favori.

« Je le chassais, dit-il, comme chez nous on chasse le lapin. Il commence toujours par piéter, et il est alors si habile à se dérober, si rapide à passer d'un buisson à l'autre, qu'on a pas le temps de viser, il faut jeter le coup de fusil. Au vol, il est plus facile à tirer, quoiqu'il faille néanmoins une certaine prestesse. Il vole droit, sans crochets, à bonne hauteur, mais, comme tous les gibiers, il a son moyen de défense propre. Le sien consiste, comme celui de notre bécasse, à mettre un obstacle entre le chasseur et lui, et à se dissimuler assez rapidement, pour que, si l'on a pas le coup-d'œil sûr et la main leste, on envoie son coup de fusil à un mètre derrière. On n'a même pas alors le plaisir de voir la plume, puisque, à l'encontre du faisau, la queue chez lui est absente. »

Que fera maintenant le Tinamou dans nos chasses françaises?

Telle est la question que se posent, cette année, la plupart des chasseurs. S'acclimatera-t-il? Sera-t-il d'un élevage et d'une reproduction facile? Se cantonnera-t-il? Vole-t-il bien? Sera-ce un oiseau de battue ou seulement de chasse au chien d'arrêt?

Toutes ces questions sont du plus haut intérêt, et nous allons tâcher d'y répondre, aussi brièvement que possible.

L'acclimatation est, à présent, un fait accompli. Nous avons dit que les premiers essais en France ont été tentés par M. Galichet, dans sa faisanderie de Mériel,

Importés en décembre 1895, ses Tinamous furent placés dans de grands parquets bien boisés, très fourrés, et sans abri d'aucune sorte, autres que les abris naturels, de façon à les laisser exposés aux mêmes intempéries que s'ils avaient été à l'état absolument sauvage.

Le printemps de 1896 n'apporta rien de nouveau; les oiseaux eurent seulement quelques vellétés de faire des nids, sans qu'aucun se décidât à pondre. Ce n'est qu'en 1897, en mai, que les premiers œufs furent pondus, d'abord à intervalles assez éloignés et irrégulièrement, puis d'une façon plus normale. La moyenne de la ponte fut, cette année, de seize œufs par femelle.

Ce n'était qu'un succès relatif, et M. Galichet, d'abord désolé du piètre résultat, en eut bientôt l'explication.

Il avait affaire à des importés. Or, le pays d'origine du Tinamou est situé aux antipodes du nôtre; les saisons sont renversées. Il s'ensuit donc que les fonctions de l'oiseau sont, lorsqu'il arrive en France, absolument contrariées. Si son départ des plaines argentines a lieu au printemps, et s'il est dis-

posé à s'accoupler, il arrive ici en plein hiver, et toutes ses velléités de ponte sont anéanties. Si, au contraire, on l'exporte en hiver, et si sa ponte est terminée là-bas, il arrive ici au bon moment, mais peu disposé à recommencer, malgré les invitations printanières. De plus, la mue est également contrariée, et ne se fait pas ou se fait mal.

C'est, au reste, la seule difficulté d'acclimatation, car le climat est le même et les cultures semblables.

Néanmoins, dès la seconde année, les fonctions des oiseaux parqués à Mériel, étaient rétablies; cette année, 1898, la ponte était normale chez les jeunes nés en 1897, toujours moins forte cependant, chez les importés directs. Ceux-ci ont donné une moyenne de vingt-trois œufs par femelle; chez les issus d'importés, la moyenne a été de quarante-deux œufs (1).

La ponte, chez ces derniers, a, du reste, commencé plutôt que chez les importés directs: les premiers œufs pondus l'ont été le 20 avril.

Au surplus, les mêmes mœurs, les mêmes habitudes que celles que nous avons décrites plus haut. Nous avons vu, à Mériel, les mâles Tinamous menant correctement leurs couvées, menaçant même, du bec et des ailes, les visiteurs trop curieux.

Pierre LEMIRE.

(Extrait de *l'Acclimatation*, journal des Eleveurs.)

Les Faisans. — On est en train de préparer à Compiègne, la production des innombrables faisans qui auront l'honneur d'être tués pendant l'Exposition universelle par les hôtes que le gouvernement logera au château.

Le tir du faisane — l'expression « chasse au faisane » n'a plus aucun sens, le faisane étant aujourd'hui aussi domestiqué que le pigeon — est la plus élégante récréation qu'un grand propriétaire rural puisse offrir à des invités de choix.

Il y a même des chasses, très soignées, où l'on ne lâche les faisans que quelques heures avant le départ des chasseurs. Et ceux qui ont échappé au massacre rentrent le soir dans les faisanderies sans insister davantage et sans regretter la liberté.

BIBLIOGRAPHIE

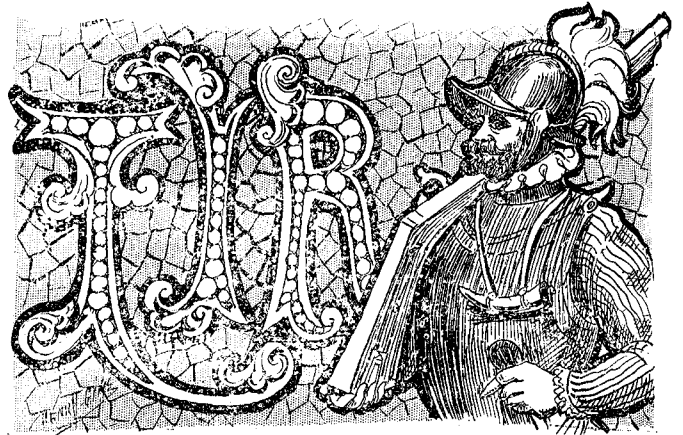
L'Almanach du Rhône, entièrement remanié pour 1899, paraît aujourd'hui. Cette splendide publication, de 350 pages, se présente au public sous les auspices d'un comité de notabilités du département, mais ce n'est pas seulement à ce patronage flatteur que *L'Almanach du Rhône* devra le succès certain qui lui est réservé. Il le devra aussi au caractère particulièrement attractif de son édition.

L'Almanach du Rhône, illustré de plus de 300 gravures, publié, avec les différentes galeries de portraits des notabilités politiques, administratives et artistiques de la France et du département du Rhône, des renseignements absolument inédits sur les établissements hospitaliers de la ville de Lyon; nous citerons plus particulièrement une notice sur l'Hôtel-Dieu, documentée par des reproductions en similitravure d'un réalisme saisissant.

La partie littéraire, signée des noms les plus connus et appréciés, passe la revue des grands événements politiques, artistiques et littéraires de l'année et, tout en traitant les multiples questions d'économie politique et sociale, aborde tous les sujets utiles à la famille.

L'Almanach du Rhône aura, nous en sommes convaincus, une place d'honneur sur la table de nos concitoyens. Des combinaisons de prime, le feront également rechercher par toutes les ménagères. Enfin son bon marché exceptionnel le met à la portée de toutes les bourses. Prix: 0 fr. 40, franco poste 0 fr. 55. En vente partout. Dépôt général: S. P. A., 12, rue Bellecordière.

Les communications, pour être insérées au Lyon-Sport, doivent parvenir au plus tard à la rédaction, 63, rue l'Hôtel-de-Ville, par le dernier courrier du jeudi.



Concours national de Tir à Turin

Il Tiratore Italiano publie, dans son numéro du 15 novembre, une étude statistique de ce concours très intéressant pour les tireurs ayant assisté à cette magnifique fête du Tir.

Le baron Giorgio Enrico Lévi, auteur de ce travail, étudie successivement les résultats obtenus à chaque catégorie et nous regrettons vivement de ne pouvoir insérer *in extenso* ce rapport qui sera certainement apprécié des dilettanti du Tir ayant la facilité de se le procurer.

Nous croyons, néanmoins, être agréable à nos nombreux lecteurs, en publiant un extrait concernant le deuxième match international, car nous ne pouvons pas oublier que le premier match a été organisé, en 1897, par la Société de Tir de Lyon, qui réunissait dans son magnifique stand les meilleurs tireurs de cinq puissances, fait absolument unique dans les annales du Tir.

Si le promoteur de l'idée, notre ami Sillem, d'Amsterdam, *le père du match*, comme nous l'appelons familièrement, doit être félicité, nous devons aussi féliciter et remercier chaudement les organisateurs de cette première épreuve, nos camarades Harent. Monod, Duffier, Perrier, Landry, Dussuc etc., dont le dévouement à la cause du Tir est trop connu pour insister davantage.

Leur œuvre fait son chemin.

LE DEUXIÈME MATCH INTERNATIONAL

« Voir toutes les nations confier à leurs champions respectifs le soin de lutter, en leur nom, pour la suprématie dans l'exercice du tir à la cible, est un spectacle qui éveillera toujours le plus vif intérêt. »

C'est aux Lyonnais que revient l'honneur d'avoir réussi à mettre en présence, lors de leur grand concours de tir, en 1897, les représentants de cinq nations: la France, l'Italie, la Norvège, la Hollande et la Suisse, venus pour se disputer la première place dans le *premier match international*.

Turin fut, à cette époque, choisi pour le deuxième match international, et la Commission exécutive du troisième concours général, sans être arrêtée par les sacrifices d'argent qu'une pareille réunion allait nécessiter, publia un programme de concours doté de prix très nombreux et de grande valeur, tout en se conformant aux règles établies par les délégués des cinq nations qui avaient pris part au premier match.

L'attrait des prix annoncés et la décision aussi nouvelle qu'opportune, introduite dans le programme, que le match aurait lieu à armes absolument libres, pouvaient laisser espérer que la nouvelle épreuve serait encore plus intéressante que celle de Lyon.

Mais ces sortes de concours sont toujours très difficiles à mettre sur pied.

Alors même qu'un pays compte des concurrents dignes de

lutter avec les plus habiles tireurs des autres nations, qui oserait, d'un cœur léger, désigner ces concurrents comme champions ? Et, même si l'accord se faisait complet sur leurs noms, ces champions voudront-ils assumer une telle responsabilité ? Seront-ils en situation de se préparer convenablement et à temps pour le match, abandonnant leurs propres intérêts pour se rendre en pays étranger ?

Par suite de ces difficultés et d'autres contrariétés, il s'en fallut de peu, surtout après le retrait de la délégation hollandaise, survenue lorsque la date du concours fut prorogée, que le deuxième match international n'eût plus lieu à Turin.

La chose ne fut évitée que grâce au bon vouloir des champions français et suisses.

Enfin, le 30 juin fut le jour fixé pour cette noble rencontre à laquelle prirent part la Suisse, la France et l'Italie. C'était peu ; mais ces trois nations comptent certainement les plus habiles tireurs que l'on connaisse.

C'est au milieu d'un silence religieux, qu'une fois les lignes de tir désignées aux cinq représentants de chaque nation, commença le match. Il était près de 11 heures. L'intérêt était général, à commencer par leurs Altesses Royales, les duchesses d'Aoste qui étaient venues tout exprès au concours.

Chaque représentant devait tirer 120 coups sur cible blanche, avec visuel noir de 60 centimètres et champ utile de un mètre divisé en 10 zones, de 10 centimètres, évaluées de 1 à 10 points.

Sur ces 120 coups, 40 devaient être tirés debout, 40 à genoux 40 à terre et, à chaque reprise de 10 coups, la cible devait être changée, le tir se faisant sur de loyales cibles, comme disent les Français, qui permettent aux tireurs, une fois leur tir fini, de s'assurer si tous les coups leur ont été exactement marqués.

Vers 3 heures de l'après-midi, on pouvait déjà prévoir la victoire des champions français. A 6 heures, en effet, ils étaient proclamés gagnants du 1^{er} prix, consistant en une grande médaille d'honneur en or et 800 francs en espèces.

Cette victoire était due aux 936 points de Paroche, aux 933 de Moreaux, aux 876 de Cavadini, aux 870 de Dufier et aux 833 d'Allaire. En tout, la délégation française avait 4.447 points avec 597 balles mises en cibles sur 600 visées.

La délégation italienne gagnait le 2^e prix, soit une médaille d'honneur du 1^{er} degré et 600 francs en espèces, grâce aux 888 points de Tirotti, aux 884 de Cerutti, aux 881 de Valerio, aux 855 de Carassalle et aux 817 de Magagnini, ce qui faisait un total de 4.325 points avec 597 balles.

Le 3^e prix consistant en une médaille d'honneur et 400 francs en espèces était attribué à la délégation suisse qui, dans le 1^{er} match avait obtenu la 1^{re} place. Cette délégation était composée de MM. Staheli, Hirschy, Richardet, Luthy et Jullien. Le 1^{er} faisait 903 points, le 2^e 864, le 3^e 837, le 4^e 812 et le 5^e 799, en tout 4.216 points avec 596 balles.

Le brassard d'honneur, pour le meilleur résultat, revenait à Paroche, Achille, qui gagnait également la médaille d'honneur du 1^{er} degré, en or, pour le meilleur résultat dans la position debout, avec 298 points.

La 2^e médaille d'honneur, en or, du 1^{er} degré était obtenue pour la meilleure position à genou, avec 322 points, par Staheli, Conrad, et la 3^e médaille en or du 3^e degré pour la meilleure position à terre était attribué à Moreaux Léon qui avait fait 322 points.

Quinze médailles en argent furent, en outre, distribuées aux délégués qui avaient pris part au match.

Puisse le futur troisième match international réussir plus intéressant que le deuxième ; mais, par pitié, qu'on change de système de cibles. Avec celui qui existe actuellement, c'est souvent le hasard qui décide de la victoire.

Aucun tireur, si habile qu'il soit, ne peut savoir s'il fera un dix au lieu de un neuf, et plusieurs dix au lieu de plusieurs neuf peuvent donner la victoire à une nation plutôt qu'à une autre.

Il faut que cela ne soit plus possible au troisième match international dans lequel il est à souhaiter qu'au lieu des

points, on tienne seulement compte des cartons qui devraient avoir un diamètre de 28 et, au maximum, de 32 centimètres.

Si, cependant, on ne trouvait pas juste de compter 0 un coup qui, sans toucher le carton de 28 centimètres, serait cependant compris dans un cercle de 40 centimètres de diamètre, que l'on accorde au tireur 1 point en pareil cas et 2 points lorsqu'il touche le carton. »
HERBÉ.

Le 3^e match international

Nos lecteurs nous sauront gré de leur donner quelques « tuyaux » au sujet du 3^e match, dont nos camarades de Hollande préparent en ce moment l'organisation.

Le match aura lieu, le mercredi 28 juin, à la Haye, dans la propriété privée de M. Van der Bergh, vice-président de l'Union des Tireurs Hollandais.

Il y aura sept prix internationaux consistant en 800 fr., 600 fr., 500 fr., 400 fr., 300 fr., 200 fr. et 100 fr. espèces ; médailles et brassards d'honneur comme précédemment. Les invitations aux nations doivent être envoyées.

Le match au fusil est seul arrêté ; la proposition d'un match au revolver, présentée par les tireurs français au congrès de Turin, n'a pas encore reçu de solution.

La question des armes à admettre au 3^e match est également en suspens ; il est probable que les organisateurs laisseront aux nations adhérentes le soin de prononcer elles-mêmes sur ce point si délicat. Le programme, en général, restera, à peu de chose près, celui de Turin.

Échos d'Italie. — Nous présentons nos compliments à M. le capitaine Moreaux, de Rennes, qui vient d'être nommé chevalier de la Couronne d'Italie.

M. le capitaine Moreaux faisait partie des délégués qui ont si vaillamment soutenu les couleurs françaises à Turin, lors du 2^e match international ; on sait que M. Harent, président de la Société de Tir de Lyon, vice-président de l'Union, qui conduisait officiellement la délégation, a reçu cette même distinction, en 1891.

Société de Tir de Lyon. — Dimanche, 11 décembre, le matin, exercices de tir des sociétés de gymnastique inscrites pour ce dimanche ; l'après-midi tir aux cartons réservé aux sociétaires.

♣ Résultats du concours public du dimanche, 4 décembre, à 200 mètres (centre) :

1. Mégroz H., 108 degrés ; 2. Mollard, 437 ; 3. Gelpi, 190 ; 4. Neyrard, 192 ; 5. Pfister, 251 ; 6. Perrier V., 262 ; 7. Commandant Margot, 269 ; 8. Hegelschweiler, 310 ; 9. Tastevin, 352 ; 10. Belligy, 358 ; 11. Widmer, 373 ; 12. Huvet, 383 ; 13. Blandin, 417 ; 14. Janin, 463 ; 15. Hess, 562.

CHAMBÉRY. — Les Chevaliers-Tireurs. — Samedi soir, à 7 heures, a eu lieu, à l'hôtel Michellier, rue Vieille-Monnaie, le banquet annuel de la Société des Chevaliers-Tireurs. Une cinquantaine de convives y assistaient.

Au dessert, précédant quelques monologues excellemment dits, M. Challier, maire, président de la société des Chevaliers-Tireurs ; Raymond et Richard, avocats, ont prononcé des discours de circonstance qui ont été vigoureusement applaudis. Vers minuit seulement la fête a pris fin.
JANIN.

La PRÉVOYANCE-ACCIDENTS, 10, quai de Retz, Lyon assure les CHASSEURS contre tous accidents.

TAVERNE ST-HUBERT

34, rue Tupin, (près le Grand Bazar)

AVIS

M. Bouvier, le propriétaire de la Taverne St-Hubert, informe sa clientèle que, toujours à l'affût de ce qui peut lui plaire, il vient d'établir des services :

Tous les mardis : de tripes à la mode de Caen,

Tous les vendredis : de Bouillabaisse.

La Taverne St-Hubert, 34, rue Tupin, reçoit ces produits directement.

Rendez-vous des sociétés de sport et de chasse.

Salles de réunions, journaux et revues, dépêches.

Consommations de premier choix, liqueurs de marque.

Cuisine soignée.



ROWING

La tendance à l'amateurisme

L'*Aviron*, organe officiel de la Fédération Française des sociétés d'aviron, publie depuis quelque temps des articles préconisant la suppression des prix en espèces et s'efforçant de trouver la formule de nature à cimenter l'union générale des sociétés nautiques françaises épuisées par une trop longue division.

Pour bien montrer le sens de ce mouvement, je me contenterai de citer, au moyen de deux ou trois extraits de l'*Aviron* que les opinions émises à ce sujet dans le numéro du 26 novembre et traduisant très justement les goûts du jour, la ligne de conduite que la Fédération Française et les sociétés nautiques finiront par adopter.

« Il est bien évident qu'un accord interviendra avec l'U. S. F. S. A. pour permettre à nos rameurs de faire de la course à pied ou du football, si cela leur convient et pour faciliter aux pédestriens et footballeurs de l'U. S. F. S. A. l'accès de nos régates s'ils veulent ramer. Il appartiendra au Comité central de décider ce qu'il fera à ce sujet; dans tous les cas il traitera d'égal à égal avec l'U. S. F. S. A. et non en humble subordonné »
A. Z.

L'*Aviron* cite un article de Paul Flouest, du *Vélo*, qui exprime la même idée :

« Le nombre des rameurs soumis aux règlements de l'U. S. F. S. A. a depuis deux ou trois ans considérablement augmenté; si, comme nous l'espérons, la Fédération Française des Sociétés d'Aviron adopte les mêmes règlements et s'entend avec l'U. S. F. S. A. pour que les membres des deux Unions puissent prendre part aux mêmes épreuves, nous aurons, pour l'année prochaine, d'intéressantes journées de courses dans lesquelles un grand nombre d'hommes se disputeront la victoire. »

Enfin, dans une causerie fort judicieuse signée *Dixi*, l'U. S. F. S. A. est justifiée de certains reproches intéressés et sans fondement, qui ne sont pas inquiétants pour notre région; nous ne relevons que le procès fait au professionnalisme.

« La discussion qui se poursuit depuis plus d'un mois dans les colonnes de ce journal, au sujet de la suppression des prix en espèces par la F. F. et d'une entente de cette dernière avec l'U. S. F. S. A. a été fort intéressante. »

Les correspondants ou rédacteurs, qui m'ont précédé à cette même place, ont clairement fait voir que la suppression des prix en espèces est une mesure démocratique, puisque ces prix tiennent à l'écart des régates et dégoûtent de l'aviron une foule de jeunes gens qui ne sont pas supérieurement doués au point de vue sportif ou qui n'ont pas beaucoup de temps pour s'entraîner.

Il aurait fallu également faire voir que, même pour la minorité des rameurs qui en profitent, les prix en espèces ont des inconvénients graves et que, par conséquent, leur suppression, au point de vue de l'intérêt bien entendu de ces rameurs, serait avantageuse.

Lorsque des rameurs de valeur, mais peu fortunés, gagnent dans des régates des sommes qui augmentent leur revenu considérablement, du quart ou du tiers par exemple, ils sont tentés de négliger ou d'abandonner leur métier. Les uns dissipent, en faisant la fête, l'argent qu'ils ont gagné et prennent ainsi l'habitude de dépenses que leurs ressources régulières ne leur permettent pas de faire; les autres se disent qu'il vaut mieux travailler moins et ramer davantage, puisque l'aviron est un exercice à la fois agréable et rémunérateur. Ils perdent le goût du travail régulier et se laissent entraîner par la perspective dangereuse de gagner leur vie, en tout ou en partie, par le sport. Si, comme il arrive trop souvent, ils trouvent des complicités dans la personne de membres de leurs sociétés, qui leur évitent certains frais, leur paient certains dépenses et même les subventionnent, ils finissent par tomber dans une situation dégradante, qui les pousse presque forcément à des actes malhonnêtes et, en tous cas, a pour eux des conséquences malheureuses.

Il n'y a rien de répréhensible à être un professionnel d'exercices physiques, un acrobate ou un équilibriste par exemple, c'est une profession comme une autre, qui permet à celui qui l'exerce de gagner sa vie pendant de longues années, ne le met à la discrétion de personne et ne l'excite pas au mensonge et à la tromperie.

Au contraire, les rameurs dont nous parlons sont forcés de dissimuler leur professionnalisme, ce qui est un véritable mensonge; dans les régates ils luttent pour l'existence contre des gens qui n'ont en jeu que leur amour-propre, et ils sont tentés de profiter

abusivement de leurs avantages, voire même d'accomplir des actes malhonnêtes; sous le prétexte spécieux que leur intérêt, dans une course, est beaucoup plus important que celui des véritables amateurs. Leur dépendance vis-à-vis de ceux qui les soutiennent ou qui organisent les régates les avilit. Enfin ils se préparent un avenir pénible, car les ressources qu'ils tirent de l'aviron sont précaires essentiellement passagères, et le moment vient vite où il faut se remettre à un travail régulier, qui leur semble d'autant plus dur qu'ils en ont perdu à la fois l'habitude et le goût et qu'il leur faut du temps pour regagner leurs connaissances et leur habileté technique d'autrefois.

Ainsi, la suppression des prix en espèces est en réalité avantageuse pour tout le monde, et, par le fait qu'elle a toujours interdit ces prix, l'U. S. F. S. A. possède un caractère plus démocratique et exerce une influence plus salutaire que la F. F.

En résumé, l'U. S. F. S. A. et la F. F. poursuivent le même but : la propagation du sport. Grâce à l'interdiction des prix en espèces, l'U. S. F. S. A. a réalisé un progrès à la fois démocratique et moral; lorsque la F. F. aura dicté la même interdiction, les deux associations seront dans des conditions identiques; elles pourront unir leurs efforts vers le but commun et recevoir réciproquement leurs adhérents dans tous leurs concours. »
Dixi

Nous constatons simplement le mouvement d'idées, la tendance indiquée et bien marquée dans le monde des rowingmen et chez les dirigeants des Fédérations et des sociétés nautiques; mais est-ce à dire que les sociétés, qui, les premières, prendraient la tête du mouvement et mettraient ces idées en application, n'en tireraient pas un grand profit et n'auraient que le réel mérite d'être courageusement sorties de la routine pour donner l'exemple de l'esprit nouveau?
Jean GERVAIS.

Erreur d'Adresse.

Je pensais que la polémique entamée dans le *Lyon-Sport*, au sujet de l'incident de Villevert, allait se terminer par une simple réponse de F. L. Dans une lettre, je disais que le juge-arbitre avait eu tort d'agir comme il l'avait fait, celui-ci me répond qu'il a eu raison et que Salomon n'aurait pas mieux trouvé. Entre ces avis partagés, le public perplexe allait peut-être rester dans une pénible indécision, si F. L. n'avait poussé mon tort indiscutable en concluant que je *frisais l'inconscience* parce que je n'étais pas de son avis, rien de plus, aussi devant cette déduction, qui s'imposait par la logique, le différend était tranché et l'incident clos.

Tout était donc pour le mieux et à la première rencontre nous allions nous serrer la main, car je dois dire que, si j'ai relevé F. L. pour un fait de course, je n'en professe pas moins pour lui une grande estime, et je dirai même, quoique nous ne soyons pas toujours d'accord, une réelle admiration pour son zèle et son dévouement au Sport Nautique, chose que l'on rencontre malheureusement si rarement aujourd'hui. La paix allait donc être signée, malheureusement il est de par le monde des gens qui se sont donné pour mission d'embrouiller les questions les plus simples, sous prétexte de les résoudre et de donner des conseils, qu'ils qualifient prétentieusement de sages, aux gens qui n'en ont pas besoin. De quoi diable, par exemple, viennent se mêler les deux donneurs de conseils qui ont cru indispensable d'accompagner de leur prose la réponse de F. L.? Pensaient-ils qu'il avait besoin de leurs précieux concours, pour se défendre, et n'était pas de taille à le faire seul, je suis persuadé que lui-même doit trouver leur intervention maladroite et déplacée.

Pendant dix ans nous avons été les premiers à reconnaître les capacités de F. L. en matière sportive et nous lui avons accordé notre confiance aussi longtemps que nous avons reconnu que son impartialité égalait sa compétence, malheureusement aujourd'hui F. L. s'est définitivement rangé sous le pavillon d'une Société de la région, dont nous lui avons vu entraîner les équipes. Il est donc bien naturel que lui réservant toutes ses sympathies et ses préférences, il en embrasse aussi les querelles, dans ces conditions nous ne pouvions plus accepter une direction qui, par la force des choses, nous était systématiquement opposée, et nous avons repris notre indé-

pendance. Etant libres de nous faire diriger par qui bon nous semble et n'ayant pas d'engagement avec F. L. nous avons la faculté de refuser sa dictature, le jour où nous aurions à nous en plaindre.

Tout ceci me paraît fort naturel et *Lyon-Sport* m'ayant demandé les raisons de notre démission de la Fédération du Sud-Est je m'empressais de les lui donner telles qu'elles étaient ; (je ne pouvais pourtant pas dire pour plaire à ces Messieurs, que c'était à cause de Fashoda ou de l'affaire Dreyfus). En écrivant ces simples vérités, je ne me serais jamais douté qu'on allait les traiter de *lettre de mésintelligence et de rancune peu noble qui n'aura que le mérite de décourager les quelques jeunes gens qui pourraient avoir l'intention de faire de l'Aviron.*

Ce n'était vraiment pas la peine de se mettre deux pour écrire de semblables sornettes et je ne sais trop comment qualifier ces Messieurs si aimables qui, en nous assurant de leur sympathie, nous donnent le coup de pied de l'âne. A leur article, je pourrai retourner leur propre expression de *cancons indignes de bons et vrais rowingmen*, car jamais des rowingmen n'auraient écrit de pareilles balancoires ; d'ailleurs, à chaque expression, on comprend que les auteurs ne savent même pas ce que c'est qu'un rameur ; il ne suffit pas toujours pour dire quelque chose d'aligner des grands mots (même anglais), encore faut-il savoir de quoi on veut parler.

Où vont-ils chercher, par exemple, que le Cercle a besoin d'entretenir de meilleurs rapports avec les sociétés des clubs concurrents, il me semble que le Cercle vit en très bonne intelligence avec toutes les sociétés nautiques, le Club Nautique (son frère siamois), les Régates lyonnaises et mâconnaises, Besançon, Genève, les sociétés de Turin, la Basse-Seine, la Marne, etc. ; en un mot, toutes les sociétés avec qui nous avons été en relation n'ont pas, que je sache, eut le moindre reproche à nous adresser, et les excellents rapports que nous entretenons toujours avec elles en sont une preuve suffisante. Je ne comprends donc pas pourquoi ces Messieurs cherchent à employer la voie de la presse pour nous faire une réputation de brouillons et de mauvais coucheurs, moi en tête, puisqu'ils prétendent que *l'on me reproche de lancer le Cercle dans cette mauvaise voie !* Quelle voie ? Qui diable me fait ce reproche ? Dieu merci, ma réputation est faite parmi les sociétés nautiques, où dans toutes je compte de nombreux amis et je présume que personne ne m'y regarde comme un mauvais garçon, ayant pour principe de considérer tous les canotiers comme des camarades, à qui je m'efforce toujours de me rendre utile, quelle que soit la couleur de leur maillot. J'en prends à témoin tous les rameurs avec qui je me suis rencontré. Je répondrai donc à leur méchante insinuation par un haussement d'épaules et leur dirai que s'ils avaient suivi les Régates en bons et vrais rowingmen au lieu de se contenter des comptes rendus de F. L., ils jugeraient le Cercle de l'Aviron d'une autre façon. Ils sauraient d'abord que le Cercle n'est en retard de politesse et de courtoisie avec personne et qu'il n'a pas attendu leurs sages conseils (qu'ils pourraient parfaitement placer ailleurs) pour faire preuve d'une générosité toute chevaleresque en donnant les championnats du Sud-Est à 2 et à 4 aux équipiers de l'Union Nautique qui ne pouvaient se mettre en ligne après le triste accident survenu à un de leurs meilleurs équipiers ; réponse délicate à l'abordage du 6 juillet et au vote de la Fédération, ce qui nous permettra de demander à F. L. si *en rapprochant ceci de cela, on doit voir que le dépit est un fâcheux conseiller.* Après ça, on trouve encore des gens bien intentionnés pour écrire que le Cercle contribue à l'aggravation journalière des mauvaises relations que les clubs ont déjà entre eux. Voilà pourtant comme on écrit l'histoire !

GIËSSE.

Fédération Lyonnaise des Sociétés d'Aviron

(Siège : café de Madrid, 1, rue de la République)

Siège du comité 2 décembre. — Présents : MM. Seux, Aublanc, Page, Soubeyran, Wettengel et Perrin. Lecture est donnée par

le secrétaire des nouveaux statuts qui sont adoptés à l'unanimité. Diverses modifications importantes sont apportés aux Statuts de la Fédération du Sud-Est, d'après lesquels ont été élaborés ceux de la Fédération Lyonnaise, notamment en ce qui concerne l'administration, les championnats et les cotisations. Un exemplaire sera envoyé dans le plus bref délai au président de la F. F.

La Fédération Lyonnaise adopte le règlement et code des courses de la F. F., mais est déjà parlant de l'adoption du système des prix en nature avec accompagnement d'indemnité de participation aux Régates. Elle est donc toute disposée à accepter le système proposé lorsque la révision sera votée au Congrès de mars 1899.

Le bureau décide de donner des Régates d'entraînement dans la deuxième quinzaine de mars prochain ; la date officielle en sera fixée ultérieurement ainsi que le programme. Le nom de M. Bachelard, président d'honneur de la Fédération Lyonnaise a été oublié dans la liste envoyée le 25 octobre dernier à M. le président de la F. F. Bonne note est prise par le secrétaire qui réparera cette omission.

GRENOBLE. — Un tour de force. — Un jeune pagayeur grenoblois, M. Louis Bouvier, âgé de 29 ans, a accompli, dans la matinée de dimanche un tour de force de canotage au dire des connaisseurs. En périssière, M. Bouvier a pagayé l'Isère partant des quais de la ville jusqu'au confluent du Drac et remontant, sur son frêle esquif, les eaux tumultueuses du torrent dans un style magnifique. Bravo !



CYCLISME

Le Cyclisme à Lyon.

Nous trouvons, dans le *Courier de Lyon*, l'entrefilet suivant sur la question du vélodrome du Parc, actuellement pendante devant le Conseil municipal :

Les cyclistes ne peuvent pas encore se réjouir de la décision du Conseil municipal dans sa séance d'hier concernant le Vélodrome de la Tête-d'Or, mais, à mon avis, ils devraient former une commission de défense et prier MM. les Conseillers municipaux vélophiles de venir se joindre à eux et faire un projet pouvant avoir la sanction de l'administration. A Lyon il existe trois grandes fédérations : la Fédération cycliste lyonnaise, l'Union vélocipédique de France, par sa section du Rhône, le Touring-Club. En dehors de ces fédérations, nombreuses sont les sociétés ; j'estime que toutes doivent envoyer des délégués avec plein pouvoir pour demander le maintien du Vélodrome, puis présenter un projet pour la gérance, soit par un administrateur délégué, désigné par les Sociétés, soit par un directeur agréé par l'administration municipale.

Nous nous associons absolument aux sages observations qui précèdent et trouvons qu'il serait utile et surtout pratique que nos sociétés cyclistes entrassent un peu dans le mouvement.

Aide toi, le Ciel t'aidera ! est le plus sage des proverbes. J..R.

Banquet du Cyclophile Lyonnais

Les salons de l'hôtel de l'Europe avaient pris, samedi soir, 3 décembre, leur allure des grandes réceptions et, splendidement décorés, étaient prêts à recevoir les membres du Cyclophile et leurs nombreux invités au banquet que cette grande société sportive donne chaque année. La table, étincelante de cristaux, d'argenterie et garnie de fleurs superbes, était disposée en fer à cheval dans la

grande salle des fêtes que tous les Lyonnais connaissent bien et admirent pour ses proportions grandioses et le luxe de sa décoration.

M. Terrasse, le président, entouré de son conseil d'administration, reçoit, avec son amabilité ordinaire, les convives. Nous voyons arriver M. le capitaine Goybet, délégué par le Gouverneur; MM. Perret, conseiller de préfecture, représentant M. le Préfet; Bizet, Conseiller municipal; Lagane, chef-consul de l'U. V. F.; Chapuis, délégué du T. C. L.; Roussillon, président de l'U. V. L.; Cimon, du C. P.; Perdrix, du C. V.; Famin, d'Oullins; Jacob, vice-président des Touristes; Mazoyer, chef de musique et Lambrechts jeune, moniteur général des T.L.; Labrosse, maire de Fontaines; Brunier, Laurent, vice-présidents du C. L.; Rohmer, Stuppfel, Biétrix, Leroyer, Pautard, Pitiot, Guy, Debrose, Berthéas, Bonnet, Jacquet frères, Patay, Weber, Bouchard, les représentants de la Construction cycliste lyonnaise; puis MM. Bioletto, Marot, Jandard, Ravassot, Giraud, Janot, membres de l'Harmonie Lyonnaise; nos confrères Berlot, de *l'Express*, nommé membre d'honneur du Cyclo, mais néanmoins un peu vélophobe et anti-vélocipédiste, bien qu'il ait dit de fort bonnes choses dans son toast; Deloger, du *Journal des Sports*, les représentants du *Nouvelliste*, du *Progrès*, du *Lyon Républicain*, etc.

Tout le monde est arrivé, on se met allégrement à table et, tout en admirant le menu artistique, décoré de photographies de Bioletto, on fait honneur au repas qui, suivant l'habitude, ne laisse rien à désirer et satisfait les plus gourmands. Après les premiers moments passés à contenter un appétit digne d'une Société sportive, la conversation s'engage un peu de partout, et devient vite des plus animées et des plus joyeuses. Elle cesse au champagne afin de permettre à M. Terrasse de prendre la parole au nom du Cyclophile. Il fait, tout d'abord, part à ses sociétaires d'un grand nombre de lettres d'excuses, de MM. Coste Labaume, président du Conseil général; Serin, adjoint au maire; Lambrechts, champion du C. L., etc., etc. Puis, après avoir remercié les invités présents, il porte un toast à M. Rivaud, ancien préfet du Rhône, ami sincère et dévoué du C. L., et espère que son successeur, M. Leroux, voudra bien conserver avec la Société les mêmes rapports cordiaux et affectueux qui existaient avec son prédécesseur. M. Terrasse porte également un toast à M. le Gouverneur, si bien représenté par le capitaine Goybet, son officier d'ordonnance, un cycliste fervent; à M. Bizet, le conseiller municipal bien connu pour son dévouement à la cause cycliste, grâce auquel on a déjà obtenu beaucoup et sur lequel on compte pour obtenir bien plus encore; à MM. les présidents des Sociétés représentant la F. C. L.; aux délégués de l'U. V. F. et du T. C. F.; se félicitant de voir réuni, dans une entente cordiale, ce triumvirat des forces vélocipédiques, espérant que cette entente favorisera le sport et l'extension de plus en plus grande du cyclisme.

Il remercie également la Presse de son concours toujours dévoué et informe les membres du Cyclophile de la prochaine inauguration de leur nouveau cercle de la place des Terreaux qui, grâce au dévouement et à la collaboration de plusieurs sociétaires, sera une merveille de décoration et de bon goût. Pour terminer, M. Terrasse donne l'assurance formelle que sa nouvelle famille des Touristes Lyonnais ne lui fera pas négliger le C. L. à qui tout son dévouement est acquis; il remercie son Conseil

d'administration, félicite les champions de la Société de leurs succès en 1890 et lève sa coupe à l'avenir du C. L.

Les applaudissements éclatent, et un triple ban souligne la péroraison de ce discours.

M. Perret répond au nom du nouveau préfet. Il remercie vivement le président et le Cyclophile de leur aimable invitation, regrette que M. Leroux, engagé antérieurement n'ait pu venir lui-même, porte la santé du Chef de l'Etat, et termine en félicitant M. Terrasse de son dévouement aux organisations sportives et aux œuvres de bienfaisance.

M. Bizet, conseiller municipal, assure le cyclisme de son appui et, dans la question du Vélodrome du Parc, promet d'être l'interprète, près du Conseil municipal, des revendications des sociétés.

M. Chapuis, au nom du T. C. F. remercie le Cyclo et lève son verre en l'honneur du Tourisme.

M. Lagane, chef consul de l'U. V. F., remercie également, au nom du personnel consulaire; il est heureux d'exprimer sa sympathie en l'honneur du C. L. et espère que l'année 1899 verra s'accroître les bonnes et excellentes relations qui existent déjà, et cela dans l'intérêt de tous.

M. Roussillon, au nom de la F. C. L. porte la santé de M. Terrasse, le président de la Fédération.

M. Berlot, dans un speech humoristique, sans prétention, finissant par la note patriotique, remercie le Cyclophile de l'honneur qu'il vient de lui faire en le nommant membre d'honneur et l'assure de la bonne volonté et de l'appui que lui apportera, pour les revendications sportives, toute la Presse lyonnaise, en général et *l'Express*, en particulier.

M. Deloger profite de la présence de M. Bizet pour le remercier, et l'engager vivement à plaider la cause du Vélodrome; il termine en préconisant l'union entre les différentes fédérations de la région.

M. Mazoyer, au nom des Touristes, clôture la série des toasts par une improvisation fort belle sur le rôle utile et pratique des deux grandes sociétés lyonnaises dont M. Terrasse est le président.

Tous ces orateurs sont vivement acclamés, et les triples bans ne leur sont pas ménagés.

C'est maintenant au tour des chanteurs qui, sans façon, en amis toujours dévoués du Cyclophile, viennent nous charmer par leur talent et leurs voix superbes. Tout d'abord M. Berthéas, dans la *Chanson du Cycle*; MM. Jandard, dans la *Voix des Chênes*; Bioletto, dans le *Cabaret*, et *Sentinelles veillez!*; Ravassot, dans le *Bal Masqué*; Marot, dans le *Soldat de Marsala*; Mazoyer, dans l'air de *La Flûte enchantée*; Delrose et Guy, deux duettistes pleins d'entrain, etc., etc.

Ils ont tous droit à nos éloges les plus sincères pour nous avoir fait passer une soirée des plus délicieuses et dont nous nous souviendrons longtemps. NIPRAT.

Les Vendredis du Cercle de la Pédale.

Reprenant une ancienne coutume, qui avait malheureusement été un peu délaissée, le C. P. réunissait, pour sa première soirée chantante de cet hiver, donnée vendredi, 9 décembre, au siège social de la Société, brasserie Schmitt, cours Lafayette, une affluence considérable d'amis et de sociétaires. La salle, très grande pourtant, ne suffisait pas à contenir un public choisi, composé en majorité de dames en charmantes et élégantes toilettes, public dont l'empressement à accepter l'inv-

tation de la Commission des fêtes fait bien augurer pour le succès des réunions futures. Nos félicitations au président du Cercle, l'aimable M. Cimon, et à la Commission des Fêtes à la tête de laquelle nous trouvons M. Bruzzo, un des boute-en-train de la Société. Remarqués dans l'assistance: MM. Rampignon et Aupetit, vice-présidents du C.A.; Villelongue, trésorier; Kutz, du C. L.; Vial, de l'Union amicale; Rival, Famin, etc., etc. La soirée s'est terminée fort tard, c'est dire que le succès de cette première réunion a dépassé les espérances des organisateurs qui nous ont fait entendre des artistes remarquables. Les rappels et les applaudissements des auditeurs leur ont prouvé le grand plaisir que l'on prenait à les entendre. Tout le programme, des mieux composés, serait à citer; nous nous bornerons à donner une mention spéciale à Mlles Marcelle et Alice, deux jeunes chanteuses, gracieuses et jolies, qui nous ont laissé sous le charme de leurs mélodies. Nous n'oublierons pas aussi MM. Bruyère; Alcide, désopilant comique, dont la réputation n'est plus à faire au C. P.; Dusserre, une basse superbe; Appandin, Marcel, Laguay, Brindeau, Bérouton, mandoliniste; les frères Morris, duettistes; Alfred, Ennessy, comique ventriloque; Maurice, Boissey ténor léger; Carlis fort ténor, élève de M. Salomon, etc., etc.

Nous félicitons sincèrement le C. P. de la réussite qu'il vient d'obtenir; nous sommes heureux de le voir reprendre sa marche ascendante et faire preuve à nouveau de vitalité. C'est aussi un exemple pour les autres Sociétés. Ces soirées, des plus intéressantes, sont utiles pour resserrer les liens qui doivent exister entre les membres actifs et honoraires, leur donnent l'occasion de se voir, de lier connaissance et de prendre, pendant l'hiver, quand le sport chôme, que la bécane est remise, un délassement des plus agréables et des plus artistiques.

NIPRAT.

VALENCE. — L'Amical-Cycle et Valence-Vélo ont donné, dimanche, une excellente journée de courses. L'organisation était parfaite, aucun incident; à peine ces Messieurs les motocyclistes en retard, ce qui a entraîné l'intervention de leur course. Le public, nombreux, a suivi avec intérêt les diverses épreuves; une chute s'est produite, celle d'Espagne, qui a d'ailleurs très bien rattrapé sans entraîneurs. A part Semandry, qui en avait quelques-uns à sa disposition, tous les autres coureurs étaient dépourvus d'entraîneurs.

La température douce, le vent assez violent ont considérablement gêné les coureurs et dérangé les pronostics

Voici les résultats détaillés :

Vitesse : 1^{re} série : 1^{er} Friol, 2. Semandry. — 2^e série : 1. Cardinal, 2. Changeat. — 3^e série : 1. Tauleigne, 2. Gauthier.

Finale : Semandry, Tauleigne, Friol, Changeat. Espagne n'a pu se classer dans sa série.

Demi-fond : 27 Kilom. 1^{er} Espagne (temps, 27 m.) 2, Semandry, 3. Changeat, 4. Tauleigne.

Non placés : Cardinal, Gauthier, Friol, Rambaud.

Motocycles : 1^{er} Bourasse, de Privas; 2. Carajat, de Valence.

Consolation, Lenteur : 1^{er} Brunel, 2. Laborie.

Aperçu parmi les sportmen M. Poitou, président de l'Amical-Cycle; M. Ageron; M. P. Seigneuret, consul de l'U. V. F. et délégué de l'U. S. F. S. A.; M. Maisonneuve, président du Valence-Vélo, etc. E.C.

Athlétisme Football

U. S. F. S. A.

Conseil de l'Union. — 22 novembre (Extrait).

Le Bureau prononce la reconnaissance du *Philégic-Club lyonnais*.

Commission de Rugby. — Séance du 29 novembre 1898 (Extrait). — Après une discussion très animée sur la question de la participation des équipes de football de province au Championnat de rugby la Commission décide que :

1^o Les équipes de Toulouse et de Bordeaux se rencontreront à une date déterminée à l'amiable entre elles. Cette date devra être prise entre le 15 janvier et le 28 février.

2^o L'équipe victorieuse du Sud-Ouest et le Football-Club de Lyon viendront se mesurer, à Paris, contre l'équipe victorieuse du Championnat de Paris.

Les dates de ces deux rencontres seront ultérieurement fixées par la Commission de Football de l'Union.

Si, cependant, les clubs intéressés de province étaient disposés à venir deux fois à Paris, l'une pour se mesurer entre eux, la seconde pour rencontrer le Club champion parisien, la *Commission verrait avec faveur* une entente s'établir à ce sujet entre le Stade Bordelais ou le Stade Olympien de Toulouse, d'une part, et le F. C. L. de Lyon, d'autre part.

Dans ce cas, le match entre les deux équipes provinciales aurait lieu le jour de Pâques, et la rencontre entre le vainqueur de ce match et le champion parisien serait fixée au dimanche 9 avril, *sauf proposition contraire agréable aux deux intéressés*.

Commission des Comités Régionaux

La Commission décide de proposer au Conseil que ce Comité du Sud-Est soit chargé de l'organisation des Grands Prix annuels, en 1899. Cette grande manifestation sportive pourrait avoir lieu le dimanche et le lundi de la Pentecôte.

Comité du Sud-Est

Réunion ordinaire de décembre. — Nous regrettons de ne pouvoir publier les procès-verbal de la réunion du 3 décembre, que nous n'avons pas reçu.

Réunion du bureau. — Le lundi 12 décembre, à 8 h. 1/2, rue Victor-Hugo, 1. Questions importantes et urgentes.

Championnat du Sud-Est de Cross-country. — La commission d'organisation du championnat du Sud-Est de cross-country s'est réuni le 8 décembre à Dijon, au café de la Bourse, sous la présidence de M. Lambelot, président de l'U. S. D. Nous donnerons, dans notre prochain numéro, le procès-verbal de cette réunion.

Football-Club de Lyon

Réunion du 7 décembre. — *Présents :* MM. Burnichon, Child, Hadley, Pouzet, Alabrune, Vuillermet, Audibert, Meysson, Vachalde.

Le procès verbal de la dernière séance est adopté, sauf la modification suivante : M. Pouzet s'était excusé à la dernière séance.

Championnat de France de football. — Le Comité adopte le vœu suivant présenté par la commission de football : le Comité prie M. le président du F. C. L. d'insister auprès du Conseil de l'Union pour que la rencontre avec Bordeaux se fasse pour le Mardi-Gras à Paris et qu'ensuite le club champion de Paris fasse le déplacement en province. M. Hadley s'occupera, avec M. Burnichon, de cette importante question.

Le compte rendu sur le déplacement de Marseille, présenté par M. Place, est adopté.

Cycles Castoldi Montée des Carmélites, 32
Impasse des Carmélites, 3
MARQUE FRANÇAISE A LYON

25, rue **GRENETTE**
Articles spéciaux et exclusifs
POUR TOUS GENRES DE SPORTS

INSTITUTION KNEIP DE FRANCE
LINGERIE en Tissus cellulaire
CHAUSSURES, Casquettes, Bretelles
articulées, etc., etc.

TAVERNE ST-HUBERT LYON, Rue Tupin, 34, LYON
RESTAURANT DE 1^{er} ORDRE

Liqueurs de marques — Spécialités de Bières. — Soupers après le spectacle. — Salles de réunions pour les Sociétés sportives. Téléphone

Le Comité félicite le capitaine de l'équipe seconde de la victoire de son équipe contre l'équipe première du R. C. L. et l'invite à persévérer dans ses louables efforts.

Le secrétaire-adjoint est prié de répondre officiellement au F. C. M. pour le remercier de la réception faite à l'équipe première.

Match de l'équipe seconde avec l'A. A. L. G. — M. Meysson est chargé de demander à la compagnie P.-L.-M. l'autorisation de prendre le train express de 7 h. du matin.

Match avec le Stade Grenoblois le 18 décembre. — Composition de l'équipe du F. C. L. :

Avants : MM. Child, Barbenès, Vaschalde, Mac Naughton, Vuilherme, Staples, Dunois et Paret.

Demis : MM. Eikfort et Monin.

Trois-quarts : MM. Bavolet, Brown, Evrard et Hadley.

Arrière : M. Place.

Le Comité vote l'achat de cinq casquettes d'honneur qui seront distribuées durant la saison de football.

Le port de l'insigne sera obligatoire sur le terrain et dans toutes les réunions du Club. Le trésorier tient des insignes à la disposition des membres au prix de 2 fr. 50.

La proposition d'un match avec le *Stade Français* est repoussée par le Comité, les finances du Comité ne permettant pas de la prendre en considération.

Demande d'admission. — M. Louis Gros, présenté par MM. Lorenzo et Place. Le Comité décide d'admettre M. Bedecq à titre de membre actif.

La proposition faite à M. Burnichon par M. Rochefort, président des Régates Lyonnaises, est prise en considération et mise à l'étude. Séance levée à 11 heures 1/2.

Le Secrétaire : WASCHALDE.

Les membres du Football-Club de Lyon qui désireraient prendre part au banquet offert en l'honneur du Stade Grenoblois, le dimanche 11 courant, à 6 heures 1/2 au café Gruber, sont priés de vouloir bien verser leur cotisation entre les mains de M. H. Place, trésorier adjoint, au Club-House avant 5 heures dimanche.

Les équipiers seconds du F. C. L. qui feront le voyage de Grenoble le 18 courant, devront verser, mercredi prochain (dernier délai), le montant de leur voyage entre les mains de M. Meysson.

Demain 11 décembre l'équipe seconde du F. C. L. jouera une partie d'entraînement en vue du match qu'elle doit avoir le 18 courant contre l'*Association Athlétique du Lycée de Grenoble*. Sont convoqués, pour 2 heures précises : MM. Laverlochère, Blouin, Dolbeau, Darniat, Paule, Meysson, Mantel, Robin, Paris, Chamard, Crassé, Perret Ch., Alabrune S., Beaumont.

L'équipe seconde du F. C. L., après sa brillante victoire de dimanche dernier, sur l'équipe première du R. C. L. vient d'accepter la revanche que son vaillant capitaine, M. L. Vuarin, lui a proposé pour le 29 janvier 1899.

Union Sportive du Lycée Ampère.

Jeudi dernier, les deux équipes du Lycée Ampère ont fait un bon entraînement.

Le terrain qui était glissant a obligé les équipiers à garder le ballon presque continuellement dans les jambes. Des tenus beaucoup trop nombreux, les avants ne passant pas assez, ce qui immobilise bien souvent la ligne des trois-quarts. L'équipe seconde a encore mieux joué que la dernière fois, elle s'est défendue avec vigueur, et a poussé plusieurs pointes dangereuses dans les buts adverses. Finalement l'équipe 1^{re} a triomphé par quatre essais, à un but après coup-franc pour l'équipe seconde.

Athletic-Club de Lyon

Siège: Taverne St-Hubert, rue Tupin.

Réunions tous les jeudis à 8 h. 1/2.

Réunion du 1^{er} novembre. — La séance est ouverte à 9 heures sous la présidence de M. Héritier. 45 membres sont présents.

Le procès verbal de la séance précédente est adopté. Lecture de la correspondance est faite par le secrétaire. Les demandes d'admission de MM. Gallet, Charvet Théodule, Prosper Vacher, Comte et Calvet sont acceptées. M. Jacquet, capitaine de l'équipe première, convoque ses équipiers à une réunion qui aura lieu le samedi, 3 novembre. M. Héritier convoque l'équipe seconde à une réunion pour le mardi, 6 novembre, pour la nomination d'un capitaine, en remplacement de M. Debroux, démissionnaire. Vu l'exiguïté du club, au sujet des réunions on décide de transférer le siège à la Taverne St-Hubert. Quant à la question des maillots, des échantillons seront soumis à la prochaine séance.

La question de boxe est renvoyée à la prochaine séance. Le président invite les membres à être désormais plus nombreux aux réunions. La séance est levée à 11 h. 1/2.

L'Athlétique-Club de Lyon vient de transférer son siège à la Taverne St-Hubert, rue Tupin. Les secrétaires des sociétés sportives sont donc priés d'y adresser désormais toutes les communications qu'ils auraient à faire à ce club.

Les équipiers premiers et seconds de l'A. C. L. sont priés d'être exacts, dimanche, au local (Café de la Grotte, à 1 h. 1/2 précise), pour se rendre sur le terrain du R. C. L. où doivent se jouer deux matches contre les deux équipes de ce club.

Les membres de la section [d'escrime de l'A. C. L. sont informés que les séances auront lieu désormais tous les vendredis à la Taverne St-Hubert.

Equipe seconde. — L'équipe seconde de l'Athlétique Club de Lyon s'est réunie, mardi, 6 décembre, sous la présidence de M. Perrin, doyen d'âge, pour la nomination d'un capitaine en remplacement de M. A. Debroux, démissionnaire. M. Andréani est élu capitaine par 10 voix; M. Perrin Eugène, vice-capitaine par 9 voix.

L'équipe seconde est définitivement constituée comme suit:

Avants : Roy, Reynard, Clapot, Debroux, Alph. Vacher, Perrin A., Gallet, Prosper, Méziat.

Demis : Calvet, Andréani (capitaine).

Trois quarts : Debroux Constantin, Sarrazin J., Droin, Charavet.

Arrière : Charavet jeune.

Lecture est donnée du calendrier sportif.

Par suite de plusieurs demandes des équipiers, le capitaine est chargé d'écrire au Stade Grenoblois pour un match d'équipe seconde qui se disputerait courant janvier, à Grenoble.

Dimanche prochain, match d'entraînement avec le R. C. L., à 2 h. 1/2 précises.

Racing-Club de Lyon.

Les équipiers premiers et seconds sont priés de se trouver à 2 heures au local. Deux parties d'entraînement se joueront avec l'Athlétique-Club.

Phiégic-Club Lyonnais.

Société sportive du III^e arrondissement.

(Siège social café Clert, place Vendôme.)

Dimanche dernier, le P. C. L. a fait sa deuxième partie d'entraînement de football rugby.

Le Racing-Club avait bien voulu donner plusieurs places dans son équipe aux membres de cette Société. Nouveaux joueurs, ils commettent des fautes, montrent de l'hésitation et trop de coups de pieds en souvenir de l'association. Espérons qu'à l'avenir, ils se mettront rapidement au courant. Les sociétaires sont priés d'être exacts au rendez-vous et aux parties d'entraînement.

Dimanche rendez-vous, à 1 h. 1/2, café de la Grotte (Grand-Camp). Sont spécialement priés d'assister au cross-country qu'organise le Racing-Club : MM. Mialot, Ducelier, Dole, Bertrand, Joffran, Faure, Lambertson.

DIJON. — **Racing-Club Bourguignon.** — *Séance du 2 décembre 1898.* — La séance est ouverte à 9 h. 40 sous la présidence de M. Lachat, président; 27 membres sont présents. Le procès verbal de la dernière séance est adopté. M. Lachat donne lec-

ture d'une lettre du Comité des fêtes de bienfaisance qui accepte de prendre notre match de football avec le *Racing-Club de France* sous son patronage. Au sujet des cartes d'entrée, on décide d'en distribuer de suite 20 payantes à chaque membre ; si elles ne sont pas placées à la prochaine séance, on cherchera une autre solution. Des affiches seront imprimées pour annoncer ce match. La composition de l'équipe est arrêtée. Sur la proposition de M. Lachat, une médaille d'argent est accordée à chacun des coureurs composant l'équipe de cross, si elle est victorieuse au championnat.

M. Lachat annonce l'admission d'un nouveau membre honoraire, M. Prével. Deux demandes d'admission de membres actifs sont présentées : M. Durin par MM. Bouchacourt et Champy ; M. Pommès, par MM. Védrine et Mairat. Conformément aux statuts ces demandes seront mises aux voix à la prochaine séance.

Il est donné lecture d'une lettre de M. Gavet, délégué au Sud-Est, et d'une lettre de membres honoraires de Beaune, disant qu'ils s'entraînent en vue du prochain championnat de cross.

M. Lachat rend compte du résultat financier, et du championnat de 55 kilomètres.

Union Sportive Dijonnaise. — Réunion du 30 novembre 1898. — La séance est ouverte, à 9 heures, sous la présidence de M. Lambelot, président. Présents : MM. E. Levoyet, Doyen, Guénot, Chuchetot, du comité : Pommey, Guillemot, Truitard, Batier, Tortochot, Régulier, Pinel, Houdard. Le secrétaire donne lecture du procès verbal adopté. Il est ensuite donné lecture de la correspondance :

1^o Lettre du Comité du Sud-Est relative au championnat de cross-country de 1899 (M. Lambelot fera le nécessaire). 2^o Lettre de M. Burnichon relative à la prochaine réunion du Comité du Sud-Est. Réponse a été faite par le président. 3^o Lettre de M. Galezot donnant sa démission pour des raisons de famille (acceptée avec regrets). 4^o Lettre de M. Petitjean adressant sa demande à titre de membre actif. Il sera statué à la prochaine réunion.

M. Lambelot fait part aux sociétaires de son voyage à Lyon, pour assister à la réunion du comité du Sud-Est, du 3 décembre, à seule fin de recevoir des instructions relatives à l'organisation du cross du Sud-Est, et pour inviter les sociétaires lyonnais à participer au cross interclubs de l'U. S. D. (8 janvier). La Commission sportive est ensuite chargée de s'occuper de l'organisation du cross interclubs et tiendra sa réunion première le vendredi, 2 décembre au siège social.

Après lecture du rapport de M. H. Chuchetot, capitaine d'entraînement de l'équipe de cross, sur le cross hebdomadaire du 4 décembre, le comité lève la séance à 11 heures 30.

Le secrétaire-général: H. DOYEN.

ROANNE. — Société Sportive du Lycée de Roanne. — COMITÉ DU 28 NOVEMBRE. — Présents : M. Landormy, président ; Bourgunel, trésorier ; Charpin, Lasseigne, Rivollier et Goujat. Excusé M. Melon.

M. Landormy fait connaître que les élèves faisant de l'escrime pourront demander une autorisation à leurs parents pour aller faire assaut le jeudi soir dans la salle d'escrime de M. Perret et que, suivant ces autorisations, M. le proviseur donnera peut-être la permission de se rendre en ville à cette salle d'escrime. Le gaz sera installé dans la salle d'escrime du Lycée.

Les sociétaires qui ne rangeraient pas leur jeux, après s'en être servis, seront suspendus pour un mois. Ces jeux devront être rentrés deux minutes avant l'heure.

Une décision à prendre, en ce qui concerne le sport de la marche, est renvoyée à une séance ultérieure.

M. Landormy se charge de voir M. Auloge, président de la société des Anciens élèves du Lycée, et de lui demander si cette société voudrait bien subventionner la fête organisée par la S.S.L.R. au Lycée. Une partie de la recette pourrait être laissée à la Société des Anciens élèves.

M. Rivollier demande qu'une autre fête sportive soit organisée

sur la place des Cerisiers et que, dans ce cas, on puisse percevoir un prix d'entrée. M. Landormy prendra l'avis de la société des Anciens Elèves du Lycée.

Un rallye-paper est décidé, pour jeudi prochain, au bois de la Fouillouse.

M. Charpin, trésorier, donne le compte rendu des finances de la Société.

Le secrétaire: LASSEIGNE

SAINT-ETIENNE. — La Société des Sports de Saint-Etienne est la précieuse auxiliaire et protectrice de la jeune association scolaire : l'*Union Sportive du Lycée de Saint-Etienne*.

On pratique avec ardeur à la Société des Sports le law-tennis, le tir aux pigeons. De plus, elle alloue d'importantes sommes pour encourager les courses de chevaux, de bicyclettes et tous les sports en général, on ne saurait trop l'en féliciter. Cette année, elle s'est montrée tout particulièrement bienveillante à l'égard de la société du Lycée en autorisant ses sociétaires à se rendre aussi souvent qu'ils le désireraient au Parc de l'Etivalière, où ils ont trouvé un bon terrain de jeu.

L'U. S. L. E. remercie tout particulièrement M. Colcombet, son honorable président, et le comité dirigeant ainsi que M. Prat qui a bien voulu être l'heureux intermédiaire du Lycée auprès de cette société.

SAGNIER.

☛ **Union Sportive du Lycée de Saint-Etienne.** — L'U. S. L. E. adresse des remerciements à M. Burnichon, président du comité du S. E., pour sa bienveillante attention à son égard. Cette société souhaite sincèrement que la démarche qu'il a faite aboutisse et permette aux scolaires de montrer combien on aime les sports au Lycée de Saint-Etienne en les pratiquant sérieusement.

Jeudi, 1^{er} décembre, malgré le mauvais état de la piste s'est couru le match Perussel-Sagnier. La corde revient à Sagnier qui couvre la distance en 44" 2/5, battant Perussel par deux longueurs. Savoye fait un essai sur le kilomètre qu'il couvre en 1'45" 4/5. Perussel, après quelques instants de repos, part pour 500 mètres (départ arrêté) il fait 50". Ce record appartient à Debrelly qui a couvert la même distance en 49" 1/5.

Ensuite ont lieu les courses à pied, Savoye fait le meilleur temps, 100 mètres plat en 12" 4/5, Ballot met 13". Dupré, Dumas et Sagnier partent pour une course d'une demi-heure que personne ne peut finir, faute d'entraînement, Sagnier s'arrête après quatre tours, Dumas continue et s'arrête aussi après sept tours. Alors, Dupré seul sur la piste, lutte contre la montre avec un grand courage, mais fatigué, il doit s'arrêter après avoir couvert 5 kilomètres 700 mètres en 23'52" 2/5, temps relativement bon vu l'état de la piste détremée.

RÉUNIONS ET COURSES

Football

Match entre le F. C. L. et le F. C. M., à Marseille

Notre Club lyonnais est allé, dimanche, à Marseille, recueillir, dans un premier match sensationnel de la saison le fruit de son travail persévérant. Partis de Lyon samedi soir, à 8 heures, les équipiers du F. C. L. accompagnés, de M. Burnichon, leur président, sont reçus à Marseille par une délégation du F. C. M. MM. de Montmirail, président ; Devaux, vice-président ; Edel, capitaine. Après un court repos, ils se rendent sur le magnifique terrain que la municipalité marseillaise met si obligeamment à la disposition de ses jeunes et très intéressants athlètes. Deux omnibus, dont les chevaux fringants portent les couleurs des deux clubs, flots rouge et blanc, flots mauve et noir, sont venus chercher, au Café Glacier, sur la Cannebière, les footballeurs qui, non sans curiosité, reçoivent des témoignages de sympathie des nombreux promeneurs marseillais et sur tout le parcours, de la Cannebière au Parc Borély par le Prado, entendent les ovations précédant et suivant les grands matches. Plus de 1,500 spectateurs sont venus assister à cette rencontre.

A 2 h. 3/4, les équipes se trouvent en présence ; le temps couvert ne permet pas de photographier les équipes, on re-

grette vivement d'être privé d'un tel souvenir. M. Stephenson, docteur à bord de la *Britannia*, un joueur international d'Irlande, qui a joué dans le match franco-écossais de 1896, a bien voulu arbitrer ce match, et c'est avec une autorité, une science admirées de tous qu'il a rempli ces fonctions toujours si délicates.

Pas de vent, pas de soleil, le terrain parfaitement égal avec un sol tendre, une herbe un peu épaisse; il n'y a aucun avantage à choisir le côté. Aussi Edel, que le sort favorise, demande le coup d'envoi. Le ballon de suite est renvoyé dans les 22 m. de Marseille, dont les Lyonnais ne sortirent pas pendant la première mi-temps. Sur une série de passes, Evrard marque le premier essai, il n'y a pas 5 minutes que le match est commencé.

Marseille, un peu surpris, résiste. Bouisson a de fort bons plaquages et arrête très bien Bavozet hésitant. En suite d'un hors-jeu, Immoff essaie un coup de pied placé. Est-ce l'émotion, est-ce la guigne? Immoff ne réussit pas et ne réussira pas un seul de ses coups de pied qu'il donne habituellement avec tant d'assurance. Le second essai se fait un peu plus attendre, mais il est magnifiquement marqué par Dunoit à la sortie d'une mêlée ouverte, le but est figuré et manqué de peu. Marseille résiste de mieux en mieux, sa jeune équipe montre de l'ardeur, de l'énergie; ce qui lui manque c'est l'habitude du jeu. Les passes sont incertaines, faites un peu trop au hasard, sans s'assurer de l'équipier qui doit la recevoir; on se débarrasse trop du ballon, on ne se voit pas, on ne se connaît pas, on ne se sent pas assez, mais ce sont là des habitudes que l'on acquiert vite. Il ne manque à l'équipe du F.C.M. que de l'entraînement, les autres qualités nécessaires, ils les ont suffisamment pour arriver avec un excellent travail.

Brown marque l'essai amené par des passes successives.

Nos trois quarts Lyonnais sont alors en pleine forme, des passes fort bien suivies et bien dirigées font l'admiration des spectateurs. En ce moment, cette équipe est vraiment supérieure et paraît bien stylée.

Le but de Marseille est toujours menacé. Tout à coup Bavozet qui prend de l'audace échappe, se faufile et marque le troisième essai.

Les demis de Marseille sont bien sur le ballon, Poizot plaque bien, mais Monin et Eikfort ne tarderont pas à les tromper en faisant la passe derrière leur dos, le truc réussit bien. A un moment J. De La Tour intercepte habilement une passe, mais il ne va pas loin, nos avants sont sérieusement à l'œuvre; ils ne jouent pas un jeu brillant, mais le jeu de sécurité; comme cela est préférable! à 0.50 cent. de la ligne de but, Edel obtient un coup franc, le ballon revient de suite, Vuillermet fait un tenu derrière la ligne adverse; enfin sur une série de passes Bavozet marque le 5^{me} essai en assez mauvaise position, le but n'est cependant manqué que de fort peu. Pauvre Immoff!

Edel avec Bouisson sont souvent sur le ballon, mais ils ne peuvent suffire, dans un fort bel élan Evrard passe au milieu de 4 équipiers adverses et marque le sixième essai. Pendant ce temps-là notre arrière, Place, chasse du terrain les petits chiens. La mi-temps est sifflée. Lyon compte six essais, soit 48 points.

Durant la seconde manche, les Lyonnais ont été moins bons; est-ce la fatigue du voyage et l'énerverment qui y succède? Ils n'ont plus la même sûreté dans l'attaque. Bavozet se distingue encore en marquant, dans cette seconde mi-temps, les deux derniers essais. Il échappe successivement aux adversaires avec une vitesse surprenante et renouvelle avec une facétie audacieuse sa course derrière la ligne de but. Son dernier essai est converti en but par Place, qui a voulu signaler sa présence. Marseille n'a, durant tout le match, fait que trois mêlées fermées derrière la ligne du milieu du terrain; une seule fois le ballon a été porté en touche par Edel dans les 22 m. adverses. S'il eût été secondé à ce moment, Marseille avait quelque espoir de marquer.

Le Football-Club de Lyon est déclaré vainqueur par 28 points (6 essais et un but) à zéro.

En somme, très bonne journée pour le sport et pour les sociétés en présence. Edel a su réunir à Marseille un groupe d'excellents athlètes, au nom desquels M. de Montmirail, leur si dévoué et aimé président, demandait, le soir même, leur revanche à jouer à Lyon en février. Nous ne doutons pas de voir à cette époque une de nos meilleures équipes de province se mesurer cette fois sur la Pelouse des Courses au Grand-Camp. Cette équipe a les meilleurs éléments pour bien réussir et, avec cette belle ardeur méridionale, ils deviendront redoutables, n'en doutez pas!

Le team Hadley, fort bien composé, bien entraîné et conduit avec autorité, commence à devenir, lui aussi, plus redoutable. Ses avants sont à l'œuvre sans forfanterie et avec assiduité; ses trois-quarts jouent le grand jeu de combinaisons et de tactique, ils ne cherchent pas à se distinguer. Les trois-quarts de l'aile ont ainsi marqué, parce que la série de passes était bien menée, mais qu'on les juge les uns et les autres à leur jeu et non d'après les résultats. Il était intéressant de voir le capitaine à son nouveau poste de trois-quarts et, quelle que soit notre prévention à ce sujet, il faut reconnaître que c'est bien là sa place. C'est lui qui, avec ses vieilles habitudes de demi, dégagait le ballon, le ramassait adroitement et commençait ces nombreuses et fréquentes séries de passes. Est-il besoin de dire que là il surveille mieux le jeu d'ensemble et entraîne plus facilement son équipe? Tous nos compliments pour ce premier match, qui fait bien augurer des matches et engagements conclus!

Le soir, un joyeux festin réunissait ces deux Clubs frères à l'hôtel de Provence, où l'on a toasté ferme et on ne s'est séparé qu'après avoir passé une non moins joyeuse veillée. Ce n'était plus la veillée des armes!

Voici la composition des équipes :

F. C. M. — Arrière : M. Rouelle.

Trois-quarts : MM. R. de Latour du Breuil, Jacquet, Bouisson, H. Edel (capitaine).

Demis : MM. Pierret, Poizot.

Avants : MM. Marque, Barthelot, Baur, Gilly, J. de Latour du Breuil, Devaux, Noël, Chabert.

F. C. L. — Arrière : M. Place.

Trois-quarts : MM. Evrard, Brown, Bavozet, Hadley (capitaine).

Demis : MM. Monin, Eikfort.

Avants : MM. Paret, Immoff, Staples, Child, Barbenés, Dunoit, Mac Naughton, Vuillermet G.

Demain, cette même équipe du F. C. L. matchera contre celle du Stade Grenoblois, à 2 h. 1/2, sur la pelouse des courses.

Voici la composition de l'équipe de Grenoble :

Stade grenoblois. — Arrière : Fayolle.

Trois-quarts : Prévost, Dalban (capitaine), Côte E, Argoud.

Demis : Tissot, Bastin.

Avants : Reydel L., Reydel J., Chabrol, Mourier, Carron, Blanc, Pinalzis, Mathieu.

Jean GERVAIS.

Match entre l'équipe 2^e du F. C. L. et l'équipe 1^{re} du R. C. L.—

Ce match a été très intéressant et nous a permis de constater, à nouveau, les progrès rapides accomplis par cette jeune équipe du F. C. L., et ceux toujours croissants de l'équipe du R. C. L.

Ce match, commencé à 3 heures, a débuté par une forte surprise pour les Racingmen, surprise qui montre l'utilité de suivre les coups d'envoi. En effet, les avants du F. C. L. ayant bien suivi leur ballon, qui est manqué par le trois-quart adverse, Beaumont réussit un essai.

Dès lors, on assiste à un jeu de défensive mutuelle, deux ou trois fois seulement, l'équipe Lorenzo menace fortement le but adverse sans parvenir à rentrer. Au milieu de la première mi-temps, sur une belle série de passes, Cassas marque un nouvel essai, qui sera le dernier de la partie.

Durant la 2^e mi-temps, Lorenzo essaie de faire ouvrir nos

jeu, mais craignant par deux fois l'invasion de son but, reprend la défensive qu'il conservera jusqu'à la fin. Entre temps, au sortir d'une mêlée, Darniat réussit un superbe *dropped goal*, sur place, qui est fort acclamé.

A 4 h. et demie, l'arbitre, M. Mathieu, de l'U. S. L. A. accorde la victoire au F. C. L. par 10 points, à rien pour la R. C. L.

Je ne puis terminer, sans critiquer un peu, ce jeu toujours bruyant, qui rend très difficile la tâche de l'arbitre. Il faudrait, une fois pour toutes, que les équipiers aient à cœur de se départir de ces cris ou hurlements, auxquels ils s'habituent trop facilement, ce qui leur permettrait de suivre mieux leur jeu, et d'entendre plus aisément les conseils de leur capitaine pendant la partie. Ayons bon espoir. Antoine BRUNON.

Athlétic-Club de Lyon (Equipe première contre équipe seconde). — Bonne partie d'entraînement, dimanche, entre les équipes première et seconde de l'A. C. L. sur le terrain que le Racing-Club avait gracieusement mis à sa disposition. Afin de donner plus d'intérêt à la partie les capitaines avaient, d'un commun accord, changé les lignes d'avants, les avants de l'équipe première, jouaient avec les trois-quarts de l'équipe seconde et vice versa. Comme toujours les plaquages sont bons, trop bons peut-être, le jeu commence à devenir vif et nous avons pu applaudir quelques jolies séries de passes des trois-quarts premiers; en revanche encore trop de cris surtout chez les équipiers seconds. Les mêlées sont encore trop imparfaites, trop de charges personnelles. En somme une équipe possédant les éléments que possède l'équipe première de l'A. C. L. devrait faire beaucoup mieux, mais il faudrait pour cela perdre cette vieille routine du jeu dur et prendre le jeu savant, réfléchi et combiné. Y arriveront-ils ?

DIJON. — Il n'est question, en ce moment, à Dijon, que du match qui se disputera le dimanche, 18 décembre, au Vélodrome du Parc entre le R. C. de France et le R. C. bourguignon; aussi l'équipe du R. C. B. s'entraîne-t-elle ferme pour défendre les couleurs de son club. Dimanche, jusqu'à la nuit tombante, les équipes ont joué sur la pelouse du Vélodrome du Parc. Nous publierons, dans notre prochain numéro, la composition de cette équipe.

GRENOBLE. — **Lycée contre « Stade ».** — *Le Lycée deux fois vainqueur.* — Pour la première fois depuis l'ouverture de la saison nous avons assisté dimanche à un match sérieux, car il est bien entendu que la rencontre entre le *Stade* et le *Cercle sportif*, lors de l'inauguration de je ne sais plus quel pavillon à l'hospice de la Tronche, n'a jamais été considérée comme une rencontre sérieuse. Conclu entre nos deux clubs civils pour être un « clou » du programme, le match de la Tronche a donné ce qu'on en attendait... Et c'est tout. Ce match n'avait produit qu'une... excellente réclame pour le football... Et encore sommes-nous obligés de constater que cette « excellente réclame » n'a guère porté... Trêve de digressions et passons de suite aux deux rencontres de dimanche :

Les équipes premières. — A 2 heures bien sonnées, le *Stade* arrive enfin... heureux comme toujours de s'être fait attendre. Après les préliminaires que nécessite toute bonne partie de Rugby, les équipiers sont enfin placés et l'on constate que le *Stade* a son équipe incomplète... L'arbitre siffle le commencement de la partie, cinq minutes ne sont pas écoulées que déjà le Lycée marque un essai. On continue à jouer. La mi-temps, la fin de la partie, sont sifflées, le *Stade* n'a pu réussir à marquer un seul essai, le Lycée gagne haut la main.

Et maintenant quelques observations :

Le Lycée a joué dimanche d'une façon absolument splendide. Possesseur d'une équipe très homogène, le nouveau capitaine de l'A. A. L. G. enregistrera cette année encore, suivant l'excellente habitude de ses prédécesseurs, de nombreuses victoires, n'était le peu de stabilité de la ligne d'avants en mêlée, les charges en arrière de Lapouge et le jeu parfois un peu dur, parfois brutal, de Bernard (Amédée), l'équipe de nos « universitaires », ne comporterait la moindre critique. Les passes

chez les trois-quarts sont très bonnes, les coups de pied du nouvel arrière, sont magnifiques : l'équipe, en résumé, égale celle de l'année dernière. la surpasse peut-être.

Le Stade a joué dimanche pour recevoir une bonne *roulée*, et si les avants n'avaient eu l'avantage dans les mêlées, la défaite chez les Stadistes aurait été autrement complète. Privé à la dernière minute de son arrière et de deux avants, le capitaine du *Stade* avait dû remplacer ces équipiers, par certaines doublures qui n'ont absolument rien fait.

Des félicitations ? Nous en adresserons tout d'abord à la ligne des trois quarts du Lycée, à l'arrière. Alloix, un tout nouveau joueur qui a très bien joué dimanche; à Benedetti qui reste toujours le Benedetti de l'an dernier, très vite, implacable, agile comme aucun des co-équipiers; à Rostain, à Vallée, à Vial, à Navarre, etc.

Au *Stade*, seuls Dalban, Prévot et Eug. Côte ont droit à des compliments, les autres ont joué d'une manière quelconque s'obstinant à ne vouloir faire aucune passe. Nous devons cependant une mention particulière à Carron, un jeune joueur, qui s'est fort bien comporté et qui a reçu — pour ses débuts — un magistral *pain* sur l'œil. Je le recommande aux équipiers du F. C. L., qui vont matcher contre le *Stade* Grenoblois demain et je les prie de vouloir bien avoir pitié de ce gas en ne l'endomageant pas trop... Qu'il nous revienne intact, s. v. p., Messieurs les Lyonnais. Des observations, je ne saurais en formuler de bien sérieuses, à part, toutefois, le très mauvais état du champ du Lycée, où se rencontre trop de tessons de bouteilles et les nombreux éclats de voix de Couturier, le nouveau capitaine du Lycée, qui crie beaucoup pour arriver à ne point se faire obéir.

Les équipes étaient ainsi composées :

LYCÉE. — Arrière : Alloix; trois-quarts, Bernard : Couturier (cap.) Oudin, Benedetti; demis : de Crozals, Vial; avants : Rostain, Vallet, Raison, Palloque, Bonadona, Lapouge, Navarre, Repiton.

STADE. — Arrière : Pinatzis; trois-quarts : Prévot, Dalban (cap.), Eug. Côte, Argoud; demis : Martin, Tissot; avants : L. Reydel, Mourier, J. Reydel, Carron, Chabrol, Muller, Joseph Bernard.

M. H. de Lamorte-Félines arbitrait. Le match qui devait avoir lieu ayant été transformé en partie d'entraînement, les points n'ont pas été comptés.

Équipes secondes : Tandis que l'équipe première du *Stade* était battu sur le terrain du Lycée, l'équipe seconde, sur son propre terrain, recevait également, dans la seconde mi-temps, une pile dont elle gardera le souvenir.

La partie des équipes secondes a été, au dire de tous les spectateurs, absolument insignifiante; les équipiers et l'arbitre, ignorant les moindres notions de rugby, ont offert un jeu de coups de pieds, de mêlées, de tenus, de touches et de coups francs, point fait du tout pour faire admirer toutes les beautés d'une *vraie* partie de rugby.

Souhaitons que la double défaite de dimanche soit pour les Stadistes parfois trop confiants un stimulant efficace qui assurera plus régulièrement la présence des joueurs aux parties d'entraînement.

Le Cercle sportif. — Le C. S. G. a également joué dimanche une partie d'entraînement sur son terrain de l'octroi. Les équipes étaient incomplètes, les points n'ont pas été comptés.

L. BERNARD.

ANNÉCY. — **L'Etoile.** — **Association athlétique du Lycée Bertholet.** — Dimanche dernier a eu lieu le match annoncé entre les équipes premières des lycées de Chambéry et d'Annecy, sur le terrain des Iles à 3 kilomètres, d'Annecy, le terrain du Pâquier étant, paraît-il, impraticable.

L'équipe de Chambéry a triomphé par 51 point à zéro. Ce résultat que nous avons prévu et qui n'atteint même pas nos pronostics, ne nous étonne nullement étant donnée la supériorité d'entraînement des équipiers de Chambéry sur ceux d'Annecy, ceux-ci ayant le tort de s'obstiner à plaquer par le corps et non par les jambes. Cette défaite est, d'ailleurs, des plus honorables, comme le disait M. l'inspecteur d'Académie, et il

ajoutait : « Dans un match de ce genre la valeur personnelle fait moins que l'esprit de discipline et qu'un entraînement régulier ».

Que cette journée serve de leçon aux Anneciens, qu'ils se dégoûdissent et, pour l' plupart, qu'ils se pénètrent un peu mieux des règles du jeu. Quelques-uns, il est vrai, étaient nouveaux, ce qui explique la fréquence des en-avants et des hors-jeux. Allons, Messieurs les équipiers d'Annecy, un peu de vigueur et de bonne volonté et tout ira bien. A bon entendeur, salut. — M. Martin arbitrait avec l'impartialité qui lui fait honneur.

KAKOU

Cross-Country

Cross organisé par le F. C. L., le 3 décembre 1898. — Après un premier parcours de 2 km. sur une fausse piste, où Baumont, du F. C. L., se classe premier, l'on donne le départ. Voici les résultats : 1. Mialot, 2. Ducellier, 3. Doze, 4. Joffray, tous quatre du *Philégic-Club*; 5. Prosper, de l'*Athlétic-Club*; 6. Faure, du P. C. L.; 7. Charavay, 8. Reynard, 9. Charavay, de l'A. C. L. Beaumont était seul représentant du F. C. L. Après une chute au commencement, il abandonne.

Nos félicitations aux jeunes membres du *Philégic-Club*, qui ont enlevé brillamment les quatre premières places à l'*Athlétic*. Les coureurs du *Racing-Club* de Lyon brillaient par leur absence habituelle. Aussi, nous ne serons pas surpris de voir cette jeune société qui aurait pu se créer une bonne place parmi nos sociétés lyonnaises, perdre le bénéfice de sa jeune ardeur, que le *Philégic-Club* sait fort bien employer.

Cross de dimanche prochain. — Le *Racing-Club* de Lyon organise, pour le dimanche 11 décembre, un cross qui aura 8 kilomètres environ et se courra sur Saint-Rambert, Saint-Cyr. Le départ sera donné à 9 h. précises. Le rendez-vous est fixé à 8 heures du matin, sur la place du Pont-Mouton.

DIJON. — Racing-Club Bourguignon. — C'est par un temps superbe que le R. C. B. a fait courir, dimanche dernier, son 4^e cross d'entraînement dans la montagne de Larrey. La piste très bien tracée par MM. Mairat et Decologne, traceurs habituels du R. C. B., mesurait 8 kilomètres. Le départ a été donné à 9 h. du matin du restaurant du Vieux-Silène. Martinet est arrivé 1^{er} ayant couvert le parcours en 33' suivi de Verpeault qui en a mis 36'.

Union Sportive Dijonnaise. — Par suite de l'absence des traceurs qui avaient un peu trop banqueté la veille, les coureurs de l'U. S. D. se sont entraînés sur la piste tracée le matin par le R. C. B. Guenet est arrivé premier effectuant le parcours à bonne allure en 31' suivi à 2' par Tortochot, dont les progrès sont de plus en plus sensibles, et qui avec un entraînement sérieux, arrivera à se classer très honorablement dans l'équipe de l'U. S. D.

La commission sportive de l'U. S. D., commencera dimanche, l'entraînement de l'équipe de cross-country qui devra la représenter au championnat du Sud-Est et qui a été formé d'après les résultats des cross précédents. Ce sont : MM. Chuchetot, Guenet et Picard, Houdard, Tortochot, Guillemot, Petitjean, Balier, Saille. Traceurs : Doyen et Finel.

Cross-Country interclubs de l'U. S. D. — Nous lisons dans le *Journal des Sports* : « L'équipe 1^{re} de cross-country du *Racing-Club* de France ira à Dijon le 8 janvier prochain courir le cross-country interclubs organisé par l'Union sportive Dijonnaise ». Il a été demandé confirmation de cette nouvelle au comité du R. C. F. On parle également de la participation de l'équipe première de l'Union Athlétique de 1^{er} arrondissement. Si ces nouvelles étaient exactes, ce cross serait celui qui aurait réuni le plus beau lot de coureurs dans un cross de province.

ROANNE. — Société sportive du Lycée de Roanne. — Rally-paper. — Continuant son entraînement, la S. S. L. R., a fait courir, jeudi, 1^{er} décembre, son second rally-paper. Le parcours était de 4 kilomètres, 5 kilomètres avec les fausses pistes. Le départ

a eu lieu au bois de la Fouillouse. A 3 h. 10 les partaient, à 3 h. 20 les lévriers partaient à leur tour. Malgré un pénible trajet à travers des taillis et des broussailles, le premier lièvre, Lasseigne, arrivait à 3 h. 32', puis venait Pacquériau à deux secondes d'intervalle, enfin Girard et Goujat. A 3 h. 39' arrivait le premier lévrier Charpin. Paulin le suivait à quelque distance. Les autres lévriers, ayant pris des fausses pistes, arrivaient quelques minutes après eux. En somme on a mené bon train; seulement il y avait un peu trop d'épines, et les jambes de nos coureurs en portent les nombreuses traces.

Le Secrétaire, LASSEIGNE.

Nos Coureurs Pédestres.

Après avoir publié quelques notes sur les coureurs de cross du F. C. L., nous sommes heureux de poursuivre cette étude en insérant la note suivante :

ÉQUIPE DU RACING-CLUB BOURGUIGNON

L'équipe du R. C. B., le tenant du championnat de cross-country 1898 et qui défendra son titre cette année, est ainsi composée :

MARTINET. — C'est en ce moment le meilleur coureur de cross du R. C. B.; il a déjà fait ses preuves et on compte beaucoup sur lui cette année. Il a fait ses débuts en 1897, gagnant la course de 16 kilomètres organisée par le R. C. B. est arrivé deuxième au championnat de cross du Sud-Est en 1898 et deuxième dans la course interclub de 16 kilomètres, organisée par le R. C. B.; suit un entraînement sérieux cette année et compte briller au tout premier rang.

DENOMEY a couru, il y a deux ans, à l'équipe du R. C. B., sans y faire grand chose. Il s'est révélé, cette année, dans la course interclub de 16 kilomètres se classant troisième. Il est excellent à l'entraînement et je le crois de taille à inquiéter son camarade de club, Martinet.

SYLVESTRE. — Il n'est au R. C. B. que depuis le mois de mai. Il a néanmoins participé à la course de 16 kilomètres, se classant cinquième. C'est, à mon avis, un coureur peu cité, mais de grand fond.

MERCUZOT. — Depuis un mois à peine, au R. C. B., ce jeune équipier s'est déjà fait remarquer à l'entraînement; ses camarades ont confiance en lui.

VERPEAULT n'a d'autres antécédents sportifs que sa place de sixième dans la course de 16 kilomètres; s'entraîne très irrégulièrement.

BOUCHACOURT n'a fait jusqu'à présent que des courses de vitesse au R. C. B.; il est courageux et tiendra sa place dans l'équipe.

Cette équipe sera renforcée par trois coureurs beauvois dont on dit le plus grand bien. L'équipe du R. C. B., qui s'entraîne sérieusement, pense, cette année, garder encore le challenge gagné l'an dernier de façon si magistrale. Nous lui souhaitons bonne chance, mais elle trouvera de plus sérieux concurrents que l'année dernière.

PROFESSIONNALISME

U. S. P. S. A.

Comité régional du Sud-Est.

Séance du 2 décembre. — Tous les délégués sont présents à l'exception de M. Ferratge, excusé.

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté. M. Champagnon annonce qu'il soumettra le nouveau registre de procès-verbaux à la prochaine séance. Les listes des membres du C. P. L. et du C. P. V. sont remises au Comité par leur délégués respectifs. Le Cercle des Sports annonce qu'il remettra la liste de ses membres à la prochaine séance. La commande des entêtes de lettres du Comité est renvoyée au mois de janvier. Après avis des délégués de chaque société, le Comité décide en principe que les sociétés joueront à partir du 18 décembre le *football association*, à la place du *Rugby*.

MM. Lapérouse, Pâcoud et Drevet acceptent de tracer le cross d'entraînement du Comité dimanche prochain. Contrairement à ce qui a été annoncé, le cross aura lieu à St-Clair. Le départ aura lieu à 3 heures de l'hôtel St-Pierre. Le Comité rappelle aux délégués que les inscriptions pour le challenge du 18 décembre seront closes vendredi prochain, 9 courant. Engagement 5 francs par équipe de quatre coureurs dont trois compteront pour le classement. L'achat de la coupe, prix du challenge, ainsi que la nomination des traceurs officiels, est renvoyé à la semaine prochaine. Le Comité décide de créer un challenge de cross pour les coureurs qui n'auront pas pris part à celui du 18 décembre. Ce cross aura lieu le 8 janvier; quatre prix y seront affectés. Le C. P. V. s'inscrit de suite pour un prix. Les renseignements demandés au conseil de l'Union, à Paris, n'étant pas encore parvenus au Comité, la discussion de l'incident Tharin est renvoyée à une prochaine séance. La séance est levée à 11 heures 1/2.

Le secrétaire général : V. BROCHU.

Club Pédestre Lyonnais.

L'assemblée générale du Club Pédestre Lyonnais a eu lieu samedi soir, au siège social, 13, rue de Sèze, pour le renouvellement du bureau. Ont été élus : MM. Gallifet, président; Gauthier, vice-président; Brochu, secrétaire général (63, rue Victor-Hugo); E. Piaud jeune, trésorier; L. Piaud aîné, secrétaire-trésorier adjoint; délégués au Comité du Sud-Est de l'U.S.P.S.A. : MM. Gallifet, Lapérouse et Brochu. Les nouveaux statuts, présentés par le Comité du Club ont été adoptés. En conséquence et d'après les nouveaux statuts, l'assemblée générale aura lieu deux fois par an, le premier samedi de mai et le premier samedi de septembre. A l'occasion de l'anniversaire de la fondation du Club, il a été décidé qu'un grand cross interclubs et individuel aurait lieu le 29 janvier prochain. Les coureurs seront divisés en deux séries; quatre prix seront affectés dans chaque série. Les coureurs qui porteront les couleurs du C.P.L. dans le challenge du 18 décembre sont: MM. Gautier, Lapérouse, Beaumont et Brochu. Les délégués du Club sont chargés d'engager cette équipe dans le challenge. M. Gallifet est délégué du C.P.L. pour tracer le cross du challenge.

Les rapports du trésorier et du secrétaire ont été adoptés. Après le paiement des cotisations et la discussion sur plusieurs questions d'ordre intérieur la séance est levée à minuit.

Le secrétaire, V. BROCHU

Cross Country.

Le cross-country d'entraînement organisé par le Comité du Sud-Est de l'U.S.P.S.A. en vue du challenge de cross qu'il organise pour le 18 décembre, a eu lieu dimanche dernier, à St-Clair. Vu l'état du terrain détremé par la pluie, MM. Lapérouse et Drevet avaient tracé une piste de 7 kilomètres seulement. Comme il avait été décidé, il n'y a pas eu de classement et les coureurs ont parcouru à leur guise les 7 kilomètres du parcours en 31'. M. Simon donnait le départ et M. Gallifet était juge à l'arrivée.

GYMNASTIQUE



Technique

Nous lisons dans le *Bulletin de la Fédération du Sud-Est* :

Depuis longtemps déjà, j'avais le désir de faire une petite communication à tous nos camarades gymnastes, sur les inconvénients qui peuvent résulter de certains mouvements imposés dans les concours, ou faits en mouvements libres par les élèves.

J'avais jusqu'à ce jour hésité, mais, sur le vu de l'ouverture d'une rubrique, *Technique*, dans notre charmant bulletin, et sur les instances du camarade Lereck, et puisque aussi le concours

du Championnat de France a consacré deux de ces mouvements, je veux me permettre, pour aujourd'hui, de dire ce que je pense des deux exercices : *La Croix de fer* et la *Dislocation*.

Un mot très bref sur l'articulation de l'épaule servira à faire comprendre ma démonstration. Les parties osseuses qui forment l'articulation scapulo-humérale sont, tout le monde le sait, représentées d'un côté par la tête de l'humérus qui est à peu près ronde, et, d'un autre côté, par la cupule de l'omoplate, qui est bien moins grande que la tête de l'humérus n'est grosse et qui ne présente aucune profondeur. Dans ces conditions, la tête de l'humérus tourne autour de la cavité articulaire de l'omoplate sans jamais pouvoir être contenue par elle; il y a donc contact simplement, c'est ce qui permet au bras d'exécuter les grandes circumductions et qui facilite les mouvements si nombreux et si complets que nous pouvons faire avec les membres antérieurs.

L'articulation humérale est gardée, par le haut, par une espèce de contrefort qui forme voûte, et qui est formé par l'apophyse coracoïde qui a pour but de donner attaches à différents tendons et d'arrêter par le haut l'exagération des mouvements trop accentués du bras qui aboutiraient forcément à la luxation.

L'épaule est, en outre, gardée par de nombreux ligaments, qui l'enserrent et l'entourent, mais qui, il faut le remarquer tout de suite, sont excessivement lâches et qui laissent entre eux de vastes espaces libres, par où la tête humérale pourra s'échapper très facilement. Enfin les muscles de l'épaule sont pour ainsi dire les ligaments articulaires les plus précieux et ce sont ces muscles qui enveloppent pour ainsi dire l'épaule, retiennent toujours en contact, la tête de l'humérus et la cupule scapulaire sur laquelle elle pivote et empêchent, à eux seuls, la luxation d'être produite par un mouvement, même le moins exagéré. Ceci dit prenons le mouvement de la dislocation.

De ce qui précède, il est facile de comprendre que ce mouvement doit être interdit d'une façon formelle à tous les enfants qui n'ont pas une musculature suffisante pour résister aux différents déplacements de la tête humérale tournant complètement autour de son axe.

Il est, en effet, absolument certain que, puisque les muscles de l'épaule et de la poitrine enveloppent l'articulation et lui forment une cuirasse qui doit contenir la tête humérale, il est certain, dis-je, que l'on ne peut permettre le mouvement de la dislocation qu'à des jeunes gens ayant des muscles assez solides pour résister aux chocs que leur fera subir la tête de l'humérus. Ce n'est donc pas aux pupilles, mais bien aux gymnastes faits que les moniteurs devront permettre ce mouvement, car, sans cela, l'enfant n'ayant pas la protection nécessaire par ses muscles peu développés encore, par un entraînement insuffisant, sera exposé, s'il se permet de faire le mouvement de la dislocation, à voir sa tête humérale filer par un faux mouvement à travers les ligaments incomplets de l'articulation, venir soit en avant, soit en arrière, sourdre sous les muscles impuissants parce qu'ils étaient trop faibles et faire une luxation complète avec arrachement des fibres musculaires des muscles, qui ont voulu essayer de lutter pour empêcher le mal de se produire.

Chez l'adulte, au contraire, j'estime que la dislocation peut être utile, car elle force l'homme musclé à garder sa souplesse et à ne pas se souder pour ainsi dire, en se confinant dans des mouvements de force. J'estime, du reste, que pour le gymnaste bien musclé, la dislocation ne peut pas être dangereuse.

Je n'en dirai pas autant de la *Croix de fer*. Je crois que ce mouvement doit être absolument proscrit. Les raisons décourent de mon exposé de tout à l'heure.

Je disais que les muscles devraient être la garde tutélaire de la tête humérale et l'empêcher de sortir de sa trop petite troclee articulaire. Dans quelle situation se trouvent les muscles dans la position de la *Croix de fer*? ils tirent tous sur l'humérus, prenez les pectoraux, le biceps, le deltoïde et le trapèze, ils

sont tous dans la même position; ils cherchent à rapprocher d'une façon intime l'humérus de l'épaule et à clouer l'épaule sur la poitrine. Pour cela faire, ils prennent donc une position particulière, ils ne prolègent plus du tout l'articulation puisqu'ils sont à peu près parallèle à cette dernière, ils ne l'enveloppent plus et ils n'ont dans cette position aucune action sur la tête humérale. Dès lors, si par un faux mouvement, par une défaillance, la tête humérale vient à glisser le long de la capsule humérale, elle doit forcément filer sur l'un des côtés, ou par en bas, puisque les muscles eux-mêmes s'efforcent de la tirer dans cette direction; et alors comme les ligaments ne sont pas assez forts pour maintenir l'humérus, la luxation est forcée et avec elle, presque toujours, l'arrachement de l'apophyse coracoïde dont je parlais tout-à-l'heure, et comme conséquence l'impuissance presque totale et permanente du membre blessé.

Je crois en somme, m'être fait clairement comprendre. Le mouvement de la croix de fer est un mouvement dangereux, parce que les muscles qui doivent forcément venir en aide à l'articulation, ne la consolident plus; ils ne peuvent pas dans la position des bras, faire le moindre effort pour maintenir la tête, ils l'entraînent, au contraire, à prendre une fausse direction et alors, les ligaments étant insuffisants et impuissants pour maintenir les surfaces articulaires en présence, la tête humérale peut, dans certaines conditions, prendre une fausse direction et produire des effets désastreux par une luxation toujours complète.

Aussi, en terminant, je ne crains pas de dire qu'il sera d'un bon professeur de gymnastique de proscrire d'une façon formelle et absolue cet exercice inutile et dangereux que l'on appelle la croix de fer.

Docteur LACHAUD,

Député, membre du Comité central de la Fédération.

Bravo M. Lachaud, voilà un sujet traité de main de maître.

Nous remarquons que le député-gymnaste de la Corrèze est parfaitement d'accord avec nous. Lorsque nous parlions il a quelques semaines des mouvements imposés au championnat de l'Union, nous disions le *si pernicieux mouvement de la croix de fer*.

Nous ne pensions pas le voir juger et condamner aussi vite et avec autant de compétence que d'autorité.

J. MENASTE.

Touristes Lyonnais. — Cette société organise une deuxième fête d'hiver à laquelle participeront tous les cours de la société, pour le dimanche, 11 décembre, à 1 h. 1/2, au Casino de Vaise.

Section centrale. — Dimanche, 18 décembre, tir pour la section de tir. Réunion place Morand, à 7 h. 1/2.

Section de Villeurbanne. — Dimanche, 11 décembre, exercice de tir au Chevalert. Dimanche, 18 décembre, tir au stand de la Société de Tir de Lyon.

VILLEURBANNE. — L'Épée de Rolland. — Ce soir, samedi, à 8 h. aura lieu un assaut d'escrime au siège de la Société, grand Café de la Cité, cours Lafayette prolongé, 41, sous la présidence d'honneur de M. Jacquet, conseiller d'arrondissement et avec le concours de plusieurs professeurs de Lyon.

SPECTACLES



CONCERTS

Casino des Arts. — Le tireur aveugle Kook qui, chaque soir, les yeux bandés, révolutionne les spectateurs au Casino par ses tirs émotionnants, est en passe de devenir une célébrité du monde sportif. Comme sang froid, coup d'œil et précision Kook est véritablement extraordinaire. Ce soir, début intéressant: M. Yvain, de la Scala de Paris; dimanche, matinée à la Scala avec M. Yvain.

Scala-Bouffes. — Les spectateurs de la Scala auront, ce soir, une véritable première: les quatre Lelios, quatre dames artistes qui interpréteront, sous la direction de l'auteur, M. Germain Labrens, une série de compositions inédites. Les Lelios sont des chanteuses de valeur et leur audition aura, nous n'en doutons pas, un vif succès. Au concert de chaque soir, Mme Jane Andreal.

Eldorado. — *Madame Toubib* continue son succès par ses scènes comiques.

Gammez, étoile parisienne, a un brillant succès ainsi que Mlle Simier.

Bloch, le joyeux comique, est inimitable dans ses variations sur piston et ses monologues.

Le professeur Shadow, ombromane, plaît beaucoup dans ses silhouettes artistiquement exécutées. James est un ventriloque imitant toutes les voix avec une grande facilité. Prochainement, nouveaux débuts.

MAISONS RECOMMANDÉES

ORGANISATION SPÉCIALE pour banquets et repas de corps, noces, etc. Restaurant **Gagnaire**, Julien **Moyné**, successeur, cours Vitton, 79, près gare de Genève. Rendez-vous habituel des sociétés, petits salons, boules, ombrages, salle de 250 couverts.

CYCLES A CRÉDIT depuis 165 francs; au comptant 150, réparations, échanges et **piste d'essai**, 12, r. des Tournelles (*Sans-Souci*) Tram. de Bron, Montchat; 136, rue Mazenod.

TAILLEURS FOURNISSEURS de nombreuses sociétés de gymnastique et sociétés sportives. **Toulouse frères**, 6, petite rue de Cuire, **près la place**, Lyon (Croix-Rousse).

Vêtements tout faits et sur mesure en tous genres, à prix réduits. Maison de confiance.

PETITES ANNONCES

A Vendre. — Un tandem mixte 1898, acheté il y a deux mois, marque Cottereau, machine de luxe faite sur commande, 475 fr.

3 bicyclettes, dont une neuve Rochet-Schneider, une Cottereau, petit cadre, jantes bois, une Soleil, pour dames. Ces machines en parfait état, presque neuves, 200 fr. chaque.

S'adresser à M. André Bastide, doreur-miroitier, Montélimar.

Voiturette automobile Bollée, 2 chevaux, 2 places, presque neuve, accessoires divers. Essai sur place, 2,300 fr.

M. Chossat de Montburon, *Bourg-en-Bresse*.

BIJOUTERIE, HORLOGERIE

Pendules de tous styles

BRONZES D'ART

Ancienne Maison BAILLY & WEIBEL

HONNEGER, Successeur

6, rue Président-Carnot, LYON



MAL DE DENTS

Guérison instantanée

Infailible

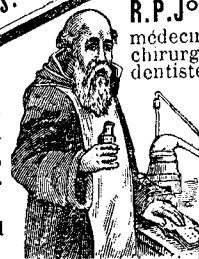
par les

GOUTTES BÉNÉDICTINES
DES RR. PP. J. et GÉROME

Prép^r

R.P. JON

médecin
chirurg.
dentiste.



En vente

chez princip.

Pharmac., Parfum.,

Coiffeurs, Droguistes, etc.

LA BOITE 2,25.

PICOT, dépositaire général
3 rue de l'Église LYON

L'Administrateur-Gérant: A. BURNICHON.

Anc. Imp. A. WALTENER. — P. LEGENDRE et C^{ie}, Suc^{rs}. — Lyon.